



Yvelines

Le magazine du Département

#49 | DÉCEMBRE 2023



ÉCLAIRAGE

Le Département est déterminé à renforcer les déplacements durables

P. 18

EN ACTION

L'enfance par excellence

P. 28

ÉVASION

ChampYons 2024 : ils portent haut et fort les couleurs olympiques et paralympiques des Yvelines

P. 39



Bonne année

2024

Vivre les jeux

dans les Yvelines
et les Hauts-de-Seine



COLLECTIVITÉ HÔTE



Pierre Bédier et les conseillers départementaux du canton de Sartrouville : Pierre Fond, Vice-président délégué à l'intercommunalité, à l'Europe et à la Métropole de Paris et Ingrid Coutant, conseillère départementale, à l'occasion d'une journée de visites de terrain, « Le Département & Vous », mi-octobre.

© RP Rivière

« Chaque collectivité doit disposer d'une fiscalité propre afin que les citoyens puissent mettre en regard l'impôt qu'ils payent et la qualité du service public qu'ils reçoivent en contrepartie »

Pierre Bédier

président du Département des Yvelines

En quelques mois, la situation financière du Département s'est brutalement et profondément dégradée. La cause première en est la crise immobilière très forte qui touche la France et en particulier l'Île-de-France. La remontée des taux d'intérêts empêche de nombreux acquéreurs potentiels d'obtenir un emprunt. Les ventes dès lors ne se font pas. Et le Département, dont la seule recette fiscale repose sur les transactions immobilières, perd dans l'année 140 M€, soit plus de 10 % de ses recettes de fonctionnement, alors que ses dépenses, principalement sociales, explosent du fait de décisions gouvernementales.

Aussi, notre réponse à cette crise, qui va probablement se prolonger en 2024 et

2025, ne peut être que de faire des économies. J'ai proposé à l'Assemblée départementale d'adopter un budget pour 2024, qui en euros constants ramènera le niveau de nos dépenses à celui de 2020. Nous serons également conduits à restreindre, pour les années, à venir nos investissements aux projets déjà engagés.

En outre, le Département des Yvelines étant déjà celui qui dépense le moins par habitant pour ses frais généraux de gestion, ce qu'on appelle le fonctionnement : nous n'avons pas beaucoup de « gras », et les économies que nous allons faire seront inévitablement douloureuses non seulement pour nous, mais pour tous nos partenaires : communes, établissements médicaux-sociaux, associations. C'est le

prix à payer pour éviter que notre Département ne s'enfonce dans une spirale d'endettement dont nous laisserions la charge à nos successeurs.

L'Assemblée départementale assumera pleinement sa responsabilité de bon gestionnaire des deniers publics. Au-delà de la conjoncture, cette crise souligne les dégâts causés par les réformes récentes de la fiscalité sur lesquelles il faudra revenir. Chaque collectivité doit disposer d'une fiscalité propre afin que les citoyens puissent mettre en regard l'impôt qu'ils payent et la qualité du service public qu'ils reçoivent en contrepartie. Sans ce lien entre les collectivités et leurs citoyens-électeurs-contribuables, parler de démocratie ou de décentralisation est un abus de langage.

Actualité

- 5**
Vu sur les réseaux
- 6**
Point de vue
- 8**
En direct des cantons
- 15**
L'ADIF porte-voix de
10 millions d'habitants
- 16**
La solidarité
interdépartementale
est capitale pour les
départements franciliens
- 18**
Mobilité : « Le Département
est déterminé à renforcer les
déplacements durables »

En action

23
TRAVAUX
Zoom sur quelques chantiers
structurants

24
ÉDUCATION

- Cantines : des repas préparés
sur place pour lutter contre le
gaspillage
- Des cours de récréation
durables dans les collèges
- Un parcours citoyen unique
pour les collégiens yvelinois



28
ENFANCE
L'enfance par excellence

30
AUTONOMIE

- 3 engagements
prioritaires pour
l'autonomie
- Le 3977, contre les
maltraitements des plus
vulnérables
- Un village 100 % inclusif
dans les Yvelines

33
SANTÉ
Prendre soin des Yvelinois



EMPOI
Les Yvelines chef de file
de France Travail

35
**RÉNOVATION
URBAINE**
Quelles métamorphoses
urbaines dans les
Yvelines ?

Évasion

36
**ESPACES
NATURELS
SENSIBLES**
Sauvegarder les zones
humides



37
SPORTS

- JOP 2024 : la colline
d'Élancourt, un héritage
pour tous les Yvelinois
- Le Club hippique de
Versailles, prestigieux
centre de préparation
olympique
- Ils portent haut et fort
les couleurs olympiques
et paralympiques des
Yvelines

40
PATRIMOINE
Les Yvelines à la pointe de
la protection du patrimoine
historique

41
LA RECETTE

42
PORTRAIT
Le Paris-Brest, en
tête du peloton
des saveurs chez
Durand & Fils

44
L'AGENDA

Vos élus
Pratique



yvelines #49 2 place André-Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78

Courriel : editorial@yvelines.fr
Directeur de la publication : Pierre Bédier
Rédactrice en chef : Sophie Berguin
Rédaction : Yves Fossey, Sandrine Gayet
Photos : voir les mentions
Couverture : CD78 /N.Duprey

Création et mise en pages :
@agencescoopcommunication 14246-MEP
Impression : IMAYE GRAPHIC ISSN : 2119-4467

Si vous ne recevez pas le magazine, contactez
le distributeur par tél. : 03 86 40 70 98 ou par
courriel : adx214_qualite_po@adrexo.fr

Reportages, photos, vidéos :
retrouvez la suite
des articles en ligne

yvelines-infos.fr





les_yvelines



18 octobre
[OCTOBRE ROSE]

Le cancer du sein est la première cause de décès oncologique chez les femmes en France. Prévention et dépistage sont essentiels. Il existe des gestes simples à connaître et à pratiquer régulièrement. Chaque année, le Département des Yvelines s'engage dans des actions de prévention, notamment grâce au bus santé. Votre santé est précieuse, prenez-en soin !



Le Département des Yvelines vous donne rendez-vous tous les jours sur les réseaux sociaux



19 octobre #SEMAINE DU GOÛT Consommez-vous des carottes ? Peut-être sont-elles yvelinoises... Partez à la découverte de l'exploitation Frichot à Boinville-en-Mantois ! Le saviez-vous ? Les carottes consommées dans les collèges du Département des Yvelines gérés par C'Midy viennent de chez Frichot.



Suivez-nous...

Les Yvelines



27 octobre
#HANDICAP Découvrez le Pavillon Séraphine, espace d'accueil pour les familles sartrouilloises touchées par le handicap. Des groupes de parole avec les familles, des formations sur l'accueil des enfants en situation de handicap et sur les premiers secours en santé mentale, des séances de sport adapté, des ateliers créatifs et culturels, mais aussi de lecture, se mettent en place.



les_yvelines



14 novembre
#CINÉMA Grande surprise ! Cette année, pour la première fois, les « Yvelines font leur cinéma » enfilent leur bonnet d'hiver. RDV les 3 premiers week-ends de décembre pour vous faire une toile en famille afin d'occuper les soirées d'hiver. Les séances auront lieu en intérieur. RDV sur Yvelines-infos.fr pour le programme.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr

yvelines.fr



yvelines le département



les_yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



Département des Yvelines



LA VILLA VIARDOT **RENAÎT**

La Villa Viardot est un lieu emblématique de l'histoire culturelle de Bougival, et même de la France. Durant des décennies, cette demeure, dominée par la datcha de Tourgueniev, a accueilli des musiciens et des artistes de toute l'Europe. Fermée au public depuis 2015, car en trop mauvais état, il a fallu attendre quelques années avant le lancement des travaux. D'abord désigné en 2018 site emblématique du Loto du patrimoine pour la région Île-de-France, le chantier démarre en 2019 grâce à de nombreux soutiens financiers, dont celui du Département des Yvelines qui a consacré 1,5 M€ à cette restauration.



La Villa Viardot, avant restauration, en 2018

© CD78



AUBERGENVILLE

Nouvelle vie pour le musée international d'art naïf de Vicq

Niché au cœur des Yvelines non loin de Montfort-l'Amaury, le Musée international d'art naïf de Vicq, fondé en 1973, renaît après une fermeture de près de 10 ans afin d'effectuer d'importants travaux de mise aux normes et de rénovation. Le bâtiment, qui offre 900 m² d'exposition, a été entièrement restauré, et de grandes baies vitrées ont été créées afin de laisser entrer un maximum de lumière naturelle dans les salles. Le public y découvre des œuvres provenant des quatre coins du monde, signées par des artistes issus d'une cinquantaine de pays différents. Ce vaste chantier a été réalisé avec le soutien financier du Département des Yvelines à hauteur de 272 000 €.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Métamorphoses du quartier de la Noé

Inaugurée fin septembre à Chanteloup-les-Vignes, la place des Petits Pas permettra de sécuriser l'accès aux équipements de la future cité éducative Simone-Veil, qui sortira de terre en 2026. Cette infrastructure comprendra, entre autres, une école maternelle, une école élémentaire, un accueil de loisirs ou encore une médiathèque et une maison des parents. Son coût est évalué à 19 M€, financés avec le soutien du Département.

© Ville de Chanteloup-les-Vignes



BONNIÈRES-SUR-SEINE

Aménagements à Fontenay-Mauvoisin

La mairie rénovée de ce village du Mantois de 400 habitants a été inaugurée début octobre. Entièrement transformée, elle est désormais beaucoup plus fonctionnelle.

Ce chantier concernait également l'aménagement des locaux de la maternelle et du réfectoire qui devaient pouvoir accueillir des effectifs scolaires plus importants. Lors de l'inauguration des nouveaux équipements début octobre, les élus ont également découvert la station de mobilité solidaire MobilitY, financée par le Département et composée d'un véhicule électrique en autopartage ainsi que d'une borne de recharge.



© CD78



VERSAILLES 1

Les seniors voyagent avec « Telescapade »

La première vague de la crise sanitaire a engendré l'isolement social des établissements de santé. Le Département des Yvelines et l'agence AutonomY ont réagi en lançant le programme Inno ESMS* afin de maintenir le lien social et la stimulation cognitive des résidents. Les seniors des Jardins d'Arcady de Versailles, installés dans leurs fauteuils face à des écrans géants, peuvent ainsi voyager et interagir avec le guide, mais aussi pratiquer le yoga, la gymnastique douce, faire des concours de quiz. Ces « telescapades » sont proposées dans de nombreux établissements yvelinois.



*établissement social et médico-social

SARTROUVILLE

Le Département & vous, les élus sur le terrain

Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, a consacré une journée de visite de terrain sur le canton de Sartrouville le 10 octobre, accompagné par les élus du canton : Pierre Fond, Vice-président du Département délégué à l'intercommunalité, à l'Europe et à la Métropole de Paris, et Ingrid Coutant. Ils ont rencontré des habitants, des élus et des forces vives économiques, culturelles, sportives et associatives. La venue du président était par exemple très attendue au théâtre de Sartrouville, centre dramatique national. Ce fleuron de la scène artistique nationale, a signé une convention avec le Département pour le festival « Odysées en Yvelines ». À quelques mois des Jeux de Paris 2024, cette visite était aussi l'occasion de se rendre au golf de Maisons-Laffitte. Soutenu par le Département, ce fut le premier à développer le paragolf (il en existe désormais une douzaine en Île-de-France).



© RFP Fibière

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

La Halle du marché de Fontenay-le-Fleury est inaugurée



À Fontenay-le-Fleury, les habitants peuvent profiter de la nouvelle halle du marché. L'équipement a été inauguré le 19 novembre en présence des personnalités locales et des partenaires. Cette halle commerciale, de plus de 1 100 m², s'inscrit dans la redynamisation globale du centre-ville de Fontenay-le-Fleury. Le projet de reconstruction représente une enveloppe globale de 6,5 M€. Il est soutenu par le Département des Yvelines à hauteur de 1 M€.



© CD78

VERNEUIL-SUR-SEINE

L'équitation, discipline olympique, au service du bien-être



Des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance des Yvelines ont bénéficié de stages d'équitation, durant les vacances scolaires de la Toussaint, dans deux centres équestres dont celui de Vernouillet. Ces stages, qui favorisent le bien-être, sont organisés par le Département dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques 2024. L'opération sera ainsi reconduite au 1^{er} semestre de 2024 et élargie aux personnes âgées des Ehpad, en situation de handicap, ou encore aux bénéficiaires du RSA, Revenu de solidarité active.



© CD78

MAUREPAS

Nouvelle maison de santé à Dampierre-en-Yvelines



© CD78

Inaugurée le 14 octobre en présence de Pierre Bédier et des partenaires du projet, la maison de santé pluriprofessionnelle Claude-Dumond a bénéficié d'une subvention départementale de 142 000 €. Composée de six cabinets, elle donne accès à 3 médecins généralistes dont 2 nouveaux, 1 médecin psychiatre (à temps partiel) et 5 professionnels de santé : 2 orthophonistes, 1 diététicien, 1 ergothérapeute et 1 psychologue.

TRAPPES

Une aide exceptionnelle en faveur de la Verrière



Votée lors de la séance du Conseil départemental de fin septembre, elle vise à financer la reconstruction des deux écoles, détruites lors des émeutes de juin. Ravagées par des incendies, l'école élémentaire du Bois-de-l'Étang et la maternelle des Étangs-des-Noés sont devenues totalement inutilisables. Un nouveau groupe scolaire regroupera les deux écoles. Un accueil de loisirs ainsi qu'une restauration viendront compléter l'ensemble. L'achèvement des travaux est prévu pour septembre 2026.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Restauration du bas-relief de l'église de l'Étang-la-Ville



© CD78

La *Dispersion des apôtres* (XVII^e siècle), œuvre en albâtre classée au titre des Monuments historiques, a fait l'objet d'une opération de restauration et de recherche. Le Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines du Département des Yvelines, à l'origine de ce projet, a accompagné la commune de l'Étang-la-Ville. La restauration a été effectuée par Leila Léourier-Cavusoglu dans le cadre d'un travail de fin d'études pour le Diplôme national supérieur d'expression plastique (TALM, Tours). Un partenariat innovant, « gagnant-gagnant », qui a été salué par Pierre Bédier et les élus lors de l'inauguration le 25 septembre.

HOUILLES

Mode de garde : 50 berceaux supplémentaires



© CD78

La nouvelle crèche est installée dans un bâtiment nouvelle génération. Celui-ci a été construit en un temps record, dans le centre-ville, non loin de la mairie et à proximité du parc Charles-de-Gaulle. Alors que la première pierre a été posée en novembre 2022, les travaux se sont achevés cet été avant l'ouverture en juillet. Réalisé de plain-pied, l'ensemble est conçu en bois et il est doté d'une cour paysagère, équipée d'un revêtement durable. La crèche, baptisée les Choupiçons, a été inaugurée mi-octobre en présence de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, et des élus locaux. Son coût d'un montant de 3 M€ a bénéficié du soutien du Département, représentant une aide de 1,5 M€.



© CD78



LIMAY

Terrain de foot dernière génération

Les footballeurs du stade de Porcheville bénéficient désormais d'un terrain synthétique qui s'adapte à tous les temps. Ce revêtement de dernière génération est plus résistant aux intempéries et il nécessite moins d'entretien. Il permet également d'améliorer le confort des sportifs. L'équipement, d'un coût de 670 000 € financés avec une subvention de 266 000 € du Département, a été inauguré en octobre en présence des élus et des dirigeants.

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

La médiathèque de la Celle-Saint-Cloud sort de terre

Le 2 octobre s'est tenue la cérémonie de la pose de la première pierre de la future médiathèque, en présence de Pierre Bédier, président du Département. La médiathèque sera l'équipement culturel phare du nouveau cœur de ville avec la requalification du domaine de Beauregard. Un projet soutenu par le Département des Yvelines, partenaire clé des communes pour améliorer le cadre de vie des Yvelinois. Concernant la médiathèque, les subventions du Département permettront notamment à la commune d'acquérir du mobilier et des équipements informatiques.



© Alternatives



© CD78



CHATOU

Les Universités des maires de l'Ouest Parisien ont fait le plein

De nombreuses personnalités étaient au rendez-vous début octobre, au Port-Marly, pour ce temps fort annuel entre les collectivités locales et leurs partenaires. Lors de ce salon, six villes yvelinoises se sont vu décerner un prix de l'innovation urbaine : Achères, Aubergenville, Bailly, Les Mureaux, Saint-Germain-en-Laye et Voisins-le-Bretonneux. Créé par les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, ce prix récompense des projets durables et d'envergure.



VERSAILLES 2

Opéra partagé dans les Ehpad

Depuis quelques mois, des instrumentistes, danseurs et chanteurs de l'Orchestre de l'Opéra royal de Versailles donnent des représentations artistiques pour les personnes âgées des Ehpad, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, avec le soutien du Département des Yvelines. Sopranos, barytons accompagnés par un joueur de théorbe (luth ancien), de harpe ou d'épinette (clavier ancien) ont ainsi offert des parenthèses musicales à l'Ehpad La Source de Viroflay. Un programme artistique très apprécié qui se terminera en décembre avec une démonstration du spectacle « le Parcours du Roi ».

© CD78



LES MUREAUX



PMI : des locaux mieux adaptés

C'est au 42 avenue Paul-Raoult, aux Mureaux, que les parents et leurs enfants muriautins – jusqu'à 6 ans – seront désormais accueillis dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI) flambant neuf. S'il n'est pas très éloigné des locaux de l'ancien centre de PMI, le nouveau centre est néanmoins plus facile d'accès – plus proche de la gare notamment – pour les familles comme pour les personnels y exerçant. En service depuis mai, les nouveaux locaux font l'unanimité de tous.

PLAISIR

C'est parti pour la future maison médicale des Clayes-sous-Bois

Le 12 octobre a marqué le coup d'envoi des travaux de la future maison de santé pluriprofessionnelle des Clayes-sous-Bois. Les Clétiens n'auront plus besoin de parcourir de longues distances pour accéder aux soins. La future maison de santé accueillera 4 médecins généralistes, 3 spécialistes et 5 professionnels paramédicaux. Elle disposera également d'une cabine de télémedecine, et tout un étage sera consacré à l'imagerie médicale. Le Département des Yvelines finance les travaux à hauteur de 900 000 €.



© CD78

RAMBOUILLET

Création d'un sentier pédagogique à Mittainville

Les randonneurs et les passionnés de la nature peuvent découvrir la faune et la flore du site des Sablons, non loin du massif forestier de Rambouillet. Un tout premier sentier pédagogique d'éducation à la nature d'environ 3 kilomètres vient d'être inauguré, en présence de Geoffroy Bax de Keating, conseiller départemental du canton. Ce parcours comprend de nombreux panneaux d'information et des observatoires afin de sensibiliser le public au respect de l'environnement et à la richesse du domaine, qui s'étend sur 164 hectares.

© CD78





MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'UCI Track Champions League de retour au Vélodrome

À moins d'un an des épreuves de cyclisme sur piste des JOP Paris 2024, le Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines a accueilli la troisième manche de l'UCI Track Champions League le 4 novembre dernier. C'est la deuxième fois que ce show spectaculaire se déroulait dans les Yvelines. Un enchaînement de courses courtes en plusieurs manches internationales a enchanté le public nombreux. Quentin Lafargue, athlète de haut-niveau, ambassadeur du Département dans le cadre du dispositif « ChampYons 2024 » était sur la piste. Plusieurs autres sportifs du dispositif étaient dans les gradins pour le soutenir, comme Lucie Hautière et Kristelle Kongi (lire p. 39).



POISSY

L'école durable d'Achères récompensée

Un nouveau prix pour l'école de nouvelle génération Claudie-Haigneré d'Achères. Après avoir obtenu le niveau or du label « Bâtiments durables franciliens », la ville s'est vue récompensée par le prix interdépartemental de l'innovation lors des Universités des maires de l'Ouest parisien. Des matériaux naturels, entre autres le bois et la paille, ont été privilégiés pour réaliser cet établissement de sept classes. Ce concept permet de réduire l'empreinte carbone et de réaliser des économies d'énergie. Il assure également une meilleure insonorisation, mais aussi un confort optimal été comme hiver. Les écoliers y feront leur rentrée en septembre 2024. Le Département des Yvelines a financé cet équipement à hauteur de 2,4 M€, soit près de 50 % de son coût total (5 M€).



MANTES-LA-JOLIE

Succès pour les portes ouvertes du campus Paul-Cézanne

500 visiteurs se sont rendus à la journée portes ouvertes au campus d'apprentissage Paul-Cézanne de Mantes-la-Jolie fin octobre. Ce pôle, dédié à l'insertion, propose 14 formations à destination des jeunes décrocheurs, des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et des demandeurs d'emploi. Le public est allé à la rencontre des entreprises et des associations qui assurent des qualifications, notamment dans les domaines de la coiffure, du maintien à domicile ou encore du numérique et du bâtiment. 950 personnes sont passées par cet ancien collège, reconverti en campus des métiers, pour un apprentissage, depuis son ouverture en octobre 2022.



festival Odyssées en Yvelines 2024 | 6 créations de l'enfance à l'adolescence

Odyssées

14^e édition

23-01
~23-03

odyssées-yvelines.com

production

THÉÂTRE
direction
Abdelwaheb
Selsal
de Sartonville
et des Yvelines
CDN

en partenariat avec



Yvelines
Le Département

**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE DE FRANCE**

Direction régionale
des Affaires culturelles
d'Île-de-France

Sartonville

Région
Île-de-France

L'ADIF, porte-voix de 10 millions d'habitants

Pour contrebalancer le projet illisible d'une Métropole du Grand Paris et faire entendre la voix de 10 millions d'habitants sur les grands sujets, comme les transports, la solidarité, l'autonomie, le logement, ou la transition écologique, les présidents des sept départements d'Île-de-France ont annoncé le 15 septembre 2023 la création de l'ADIF, l'Association des Départements d'Île-de-France. Elle assurera le relais de leurs positions auprès des pouvoirs publics sur toute question qui conditionne l'avenir de la région-capitale.

© CD02/Julia Brechler



Les présidents des sept départements franciliens, de g. à d. : Olivier Capitanio (Val-de-Marne), Jean-François Parigi (Seine-et-Marne), Georges Siffredi (Hauts-de-Seine), Marie-Christine Cavecchi (Val-d'Oise), Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis), Pierre Bédier (Yvelines), François Durovray, Président (Essonne).

Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, préside l'ADIF et Georges Siffredi, président du Département des Hauts-de-Seine, y assume un rôle de premier vice-président, binôme qui permet une représentativité de la grande et de la petite couronne.

Le premier rendez-vous officiel de l'ADIF auprès de la Première ministre, Madame Élisabeth Borne, portera sur trois sujets clés : le contrat de plan État-Région (CPER), la question majeure des transports et des mobilités en Île-de-France et le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF). « Acteurs incontournables de la cohésion sociale et territoriale et de l'investissement public – comme l'ont amplement démontré les actions mises en œuvre pendant la crise sanitaire –, les spécificités et les enjeux auxquels nous sommes confrontés en Île-de-France justifient qu'ils fassent l'objet d'une approche adaptée dans les réflexions qui

orientent l'avenir de nos institutions », ont expliqué les présidents des départements franciliens.

Mettre fin « au cafouillage » de la Métropole du Grand Paris

L'organisation actuelle de la métropole francilienne n'est pas satisfaisante et ne permet pas d'actionner tous les leviers nécessaires pour répondre en Île-de-France aux enjeux en matière de transport, de logement, de transition écologique et d'égalité territoriale. « Nous ne voulons pas revivre le cafouillage d'il y a trois ans de l'État sur la création d'une Métropole du Grand Paris étriquée, excluant la moitié des Franciliens, rappelle Pierre Bédier. Notre conviction absolue est que l'État ne peut pas repenser la région sans nos départements, ni le faire contre nos départements ! »

Alors que le Gouvernement a annoncé son intention d'engager une consultation en

vue d'une éventuelle réorganisation territoriale, les sept départements ont décidé de se regrouper pour défendre une meilleure prise en compte de la réalité départementale dans l'organisation du Grand Paris et plus généralement dans les débats sur la décentralisation. « Je paye pour le Grand Paris mais je n'ai aucun retour », s'agace Jean-François Parigi, président de la Seine-et-Marne.

Appuyée sur une gouvernance pluraliste et fondée sur le consensus, l'ADIF interviendra en tant qu'interlocutrice privilégiée du Gouvernement pour porter une vision efficace et inclusive de l'agglomération parisienne qui regroupe d'ores et déjà 90 % de la population régionale.

Faire partie des négociations d'Île-de-France Mobilités

Forte de la diversité des collectivités qui la composent et des populations qu'elle représente, l'ADIF apportera un éclairage particulier sur tout sujet relatif à son développement (aménagement, transport, logement, éducation, solidarités, emploi, environnement...). Georges Siffredi, président des Hauts-de-Seine, a souligné que l'ADIF pourrait devenir le chef de file sur la question du logement. Et surtout, l'association prendra désormais part aux négociations sur les mobilités :

« Nous avons un gouvernement assez polyphonique, nous devons faire entendre notre voix. En matière de transports en Île-de-France par exemple, on pèse 49 % de la contribution publique... »

S.G



ADIF

Association des
Départements
d'Île-de-France

La solidarité interdépartementale est capitale pour les départements franciliens

Créé en 2019 par les sept départements franciliens, le Fonds de Solidarité Interdépartementale par l'Investissement (FS2i) est une mise en commun de ressources pour une politique d'investissement efficace, pertinente et solidaire, tout en réalisant des économies d'argent public.

La baisse des taxes perçues sur les frais de notaires par les collectivités locales lors de la vente d'un bien immobilier, les DMTO*, met à mal la politique d'investissement des départements.

Pour faire front et être à même de concrétiser des projets essentiels pour les Franciliens, le Fonds de Solidarité Interdépartementale par l'Investissement (FS2i) a été créé. C'est un levier puissant, auquel chaque département contribue à hauteur de ses possibilités financières. Il permet de réaliser des projets structurants et utiles pour leurs habitants.

Depuis sa création, le fonds a permis de mobiliser 757 M€ pour la réalisation de 62 projets.

Parmi les projets qui bénéficient du FS2i, figure la reconstruction de la flèche de la basilique de Saint-Denis.

« Sans le soutien du FS2i, on parlerait encore du projet de la flèche. Aujourd'hui, le chantier a pu démarrer », se réjouit le maire de Seine-Saint-Denis.

Les travaux permettront de restituer à la basilique datant du XIII^e siècle sa tour et son clocher, démontés en 1847. Le chantier en cours devrait durer une décennie. Il constitue l'un des plus grands chantiers patrimoniaux de France impliquant des corps de métier très spécialisés. À terme, la flèche reconstituée formera un nouvel atout culturel et touristique pour la Seine-Saint-Denis et l'Île-de-France.

Des projets durables, soucieux de l'environnement

Accélérer la transition écologique est au cœur des projets sélectionnés cette année. Ceux-ci porteront sur les mobilités durables, la préservation de la biodiversité, l'inclusion et la rénovation énergétique.

Quelques exemples de projets soutenus par le FS2i :

Institut Santé Parasport Connecté (ISPC) aux Mureaux (78)

Sous la présidence du professeur François Genêt, l'ISPC concentrera, sur un seul site des Yvelines, un écosystème de compétences médicales, scientifiques, pédagogiques et technologiques dédiées à l'évaluation du sport loisir adapté, au parasport-santé, à la détection et à l'entraînement des hauts potentiels.

Station de dépollution des eaux pluviales à Champigny-sur-Marne (94)

Le Val-de-Marne fait du retour de la baignade dans la Marne et la Seine une

priorité, accélérée par l'organisation des JOP 2024, afin d'offrir une amélioration du cadre de vie et de renforcer l'attractivité du territoire. Il sera ainsi construit une station de dépollution des eaux pluviales (SDEP) qui devrait être opérationnelle au printemps 2024.

Sanctuaire de biodiversité en Val-d'Oise (95)

Ce projet inédit en Île-de-France a été lancé dès 2019 par le Département du Val-d'Oise sur l'île d'Herblay-sur-Seine. Le projet porte sur la renaturation de ce site précieux pour de nombreuses espèces de la flore et de la faune.

Aménagement du stade départemental Yves-du-Manoir de Colombes (92)

Site historique des Hauts-de-Seine, il va accueillir, 100 ans après les Jeux de 1924, les épreuves de hockey sur gazon des Jeux de Paris 2024. Des travaux, financés en partie par le FS2i, l'ont mis aux normes environnementales avec notamment un bilan carbone maîtrisé et la réduction significative des consommations d'énergie.

S.G

DMTO* : les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) sont un impôt partagé entre les départements, les communes et l'État lors des transactions immobilières, aussi appelées mutations immobilières. Lors de l'achat d'un bien immobilier, l'impôt sur la mutation est calculé sur la base du prix de vente. Cet impôt comprend deux taxes : la taxe départementale de publicité foncière (TPF) et droits d'enregistrement départementaux et la taxe communale additionnelle à la taxe de publicité foncière et aux droits d'enregistrement.

La première pierre de l'ISPC sera posée dans les Yvelines en 2024 pour une ouverture en 2026.



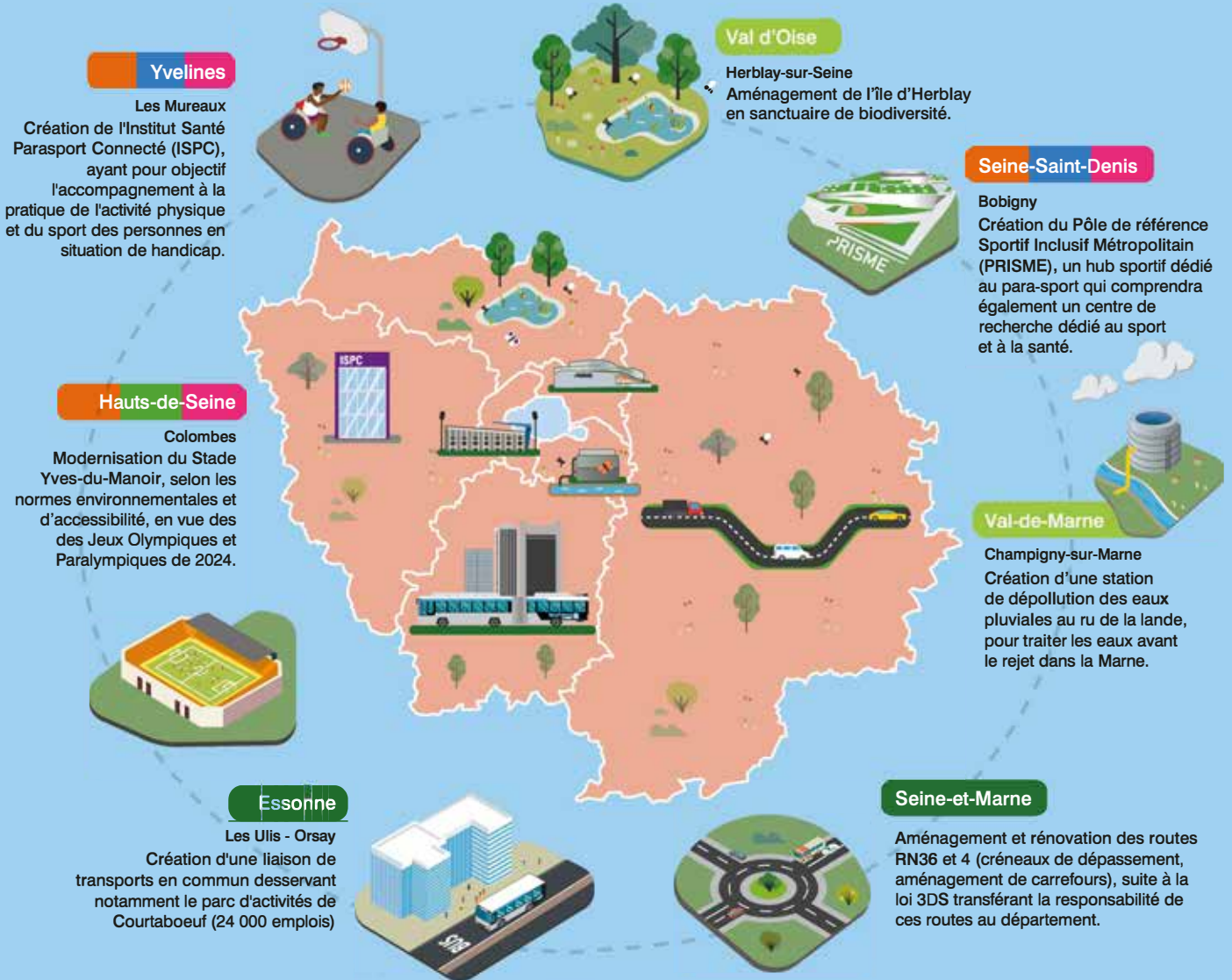
© MoonSafari

DÉPARTEMENTS SOLIDAIRES FS2i

Fonds de solidarité interdépartementale par l'investissement

Le FS2i accélère la transition écologique des Départements franciliens

7 projets emblématiques



Au travers du

Fonds de Solidarité Interdépartementale par l'investissement

les **7** départements franciliens

répartissent environ

150 M€
chaque année

FS2i



pour

Accélérer la transition écologique



Développer les mobilités durables



Faire de l'IDF un territoire de recherche et d'excellence



Préserver la biodiversité



Renforcer les cohésions sociales



Encourager la rénovation énergétique



Permettre l'égal accès aux sports et loisirs

« Le Département est déterminé à renforcer les déplacements durables »

Richard Delepierre, Vice-président du Département, délégué aux Mobilités et aux Transports

Quelle est la vision du Département à propos des mobilités ?

Le Département est déterminé à faire évoluer tous les modes de déplacement durable et pense aux générations futures. On ne nous pardonnera pas de n'avoir rien fait. La politique départementale repose sur plusieurs points : maintenir l'entretien et améliorer la qualité des 1 600 kilomètres du réseau routier, et assurer les travaux de sécurité nécessaires. Chaque année nous consacrons un budget conséquent pour notre réseau routier. De plus, nous étudions sans cesse des solutions pour faciliter les mobilités du quotidien, renforcer le maillage des moyens de transport, sans oublier la décarbonation avec le déploiement de bornes électriques.

Est-ce compliqué en raison de la configuration du département ?

Le département est vaste et varié. Notre but est d'améliorer la fluidité des déplacements de tous les Yvelinois. Il faut qu'ils puissent aller au travail, que les jeunes puissent rejoindre les établissements scolaires et supérieurs, ou encore que les personnes puissent se déplacer pour profiter de loisirs. Le trajet de départ se fait souvent en voiture mais il faut que chacun puisse basculer vers d'autres moyens de déplacement complémentaires, comme le train, le RER, le tram, le bus... On a des signaux à envoyer pour convaincre tous les acteurs concernés. Il faut investir autour de parkings, développer les usages multimodaux, explorer toutes les pistes pour favoriser le vélo sur le dernier kilomètre, favoriser le covoiturage, mettre en place des navettes.

Qu'en est-il du plan vélo ?

Plusieurs liaisons ont déjà été réalisées ou validées. Nous testons même des revêtements innovants, qui sont drainants, perméables, durables et résistants. C'est le cas par exemple à Saint-Cyr-l'École le long de la D7. Le Département a lancé l'an dernier un plan ambitieux en faveur des liaisons douces afin d'offrir une réelle alternative à la voiture. L'objectif est d'atteindre 1 350 km de voies cyclables d'ici 2027 contre 1 120 aujourd'hui. Le projet est composé d'une enveloppe de 50 M€ consacrée à l'aménagement de voies cyclables en bordure des routes départementales, et une seconde de 12 M€ d'aides aux communes pour la création de pistes locales. Les communes et les intercommunalités portent les projets, et le Département les accompagne. Des itinéraires continus, plus accessibles et plus sûrs vont être créés, pour renforcer le maillage des liaisons douces et proposer des solutions de rabattement vers les pôles multimodaux des gares, les établissements scolaires et les principaux pôles économiques.

Les Yvelinois attendent également le RER et le métro...

Nous serons au rendez-vous d'Eole. Cette ligne, qui sera mise en service en 2026, va renforcer l'attractivité de la Vallée de la Seine yvelinoise. Nous sommes également partenaires de la Société du Grand Paris concernant la ligne 18 du métro qui sera un vrai plus sur la partie sud du territoire. Eole et le métro réduiront les temps de parcours pour les usagers. Alors que la ligne 18 s'arrêtera à Versailles, le projet vers le nord jusqu'à Nanterre est encore en pointillé. Mais le tronçon n'a jamais dis-



paru. Le dossier va passer du pointillé à la concrétisation. Les études vont se poursuivre vers la partie nord. Cela permettra d'arrêter le tracé définitif, l'emplacement des nouvelles stations, le coût et le calendrier. Les mobilités représentent beaucoup de sujets et aussi de très beaux projets. C'est un défi permanent.

1 570
km de routes
1 120
km cyclables
80
gares ferroviaires
35
gares routières



© Grand Paris Express

La future rame de la ligne 18 du métro circulera entre Orly et Versailles.

Préparatifs autour de l'arrivée du métro

L'arrivée du métro se concrétise dans les Yvelines. Les travaux préparatoires des trois stations prévues sur le territoire ont été lancés à Saint-Quentin-en-Yvelines, Satory et Versailles-Chantiers.

La future ligne 18 du métro est aux portes des Yvelines avec l'aménagement du viaduc en bordure de la N 118, à l'approche du plateau de Saclay. Longue de 35 kilomètres, dont une section aérienne de 14 kilomètres, elle est en cours de construction entre Versailles et Orly. « Nous avons lancé les chantiers préparatoires des trois gares des Yvelines début 2023, et les travaux du tunnel de 6 kilomètres entre Guyancourt et Versailles seront entrepris à partir de 2024 », explique Grand-Paris-Express.

Cette liaison a pour objectif de desservir les différents pôles d'excellence et de recherche, les grandes universités ainsi que les principaux secteurs de développement économique implantés à Paris-Saclay, Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines. Pour beaucoup, cette ligne représente une opportunité de relier les villes de banlieue entre elles et de réduire le recours à la voiture, d'autant que le réseau routier est congestionné. Autre point positif : c'est un moyen de répondre aux besoins de déplacement des habitants, des étudiants, des salariés et des chercheurs.

Les Yvelines veulent un projet structurant

Si, pour l'heure, le terminus de ce métro automatique est à Versailles-Chantiers, Pierre Bédier, président du Département, veut aller plus loin. « C'est un projet structurant que nous attendons dans les Yvelines, explique-t-il. Une ligne dont nous souhaitons le prolongement jusqu'à Nanterre dans les Hauts-de-Seine, dans l'intérêt des Yvelinois et des Altoséquanais. »

Un prolongement viendrait renforcer la desserte vers et entre les grands pôles d'activités, notamment le plateau de Saclay et le quartier d'affaires de la Dé-

fense. Cette extension permettrait également d'élargir l'offre de transport pour les usagers qui profiteraient de correspondances supplémentaires sans être obligés de faire, comme actuellement, un détour par Paris.

La mise en service du métro entre Orly et Versailles aura lieu en trois phases, après des essais grandeur nature avec la rame, en 2025. Un premier tronçon sera livré en 2026, puis un deuxième en 2027 et le dernier jusqu'à Versailles en 2030. Le coût de cette liaison avoisine 4,5 Mds €.

YF

LE TRAM T13 PROLONGÉ

Le projet de prolongement du Tram T13, réalisé par le Département des Yvelines en partenariat avec Île-de-France Mobilités, la SNCF, et la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, est engagé. Après la mise en service en juillet 2022 d'un premier tronçon entre Saint-Cyr-l'École et Saint-Germain-en-Laye, désormais la phase deux, entre Saint-Germain-en-Laye et la gare Achères-ville en passant par celle de Poissy, est sur les rails. Le tracé a été défini et le calendrier établi. Les travaux visant à dévier les réseaux d'eau, d'électricité ou de télécommunication, situés sous les voies du futur tram, ont été lancés et vont se poursuivre jusqu'en 2026. Une enquête publique aura lieu courant 2024. Concernant le chantier consacré aux infrastructures, comme la pose des rails, il doit débuter en 2025. Viendra ensuite une phase d'essai et de marche à blanc en 2027, avant une mise en service prévue en 2028.

L'atelier de maintenance d'Eole en construction

Le RER E, Eole, est attendu dans les Yvelines en 2026. Tandis que l'aménagement du réseau ferré et des gares se poursuit, un atelier de maintenance des rames est en cours de construction dans le prolongement de la gare de Mantes-la-Jolie.

La mise en service du futur atelier, destiné à accueillir 40 des 130 rames qui circuleront sur la future ligne du RER E, aura lieu en même temps que l'ouverture de la ligne en 2026. Toutes les opérations de maintenance des trains, du nettoyage au dépannage, seront assurées par les 150 employés du site, électromécaniciens, logisticiens et conducteurs. Les effectifs devraient augmenter à moyen terme pour atteindre 230 salariés à l'horizon 2029-2030.

Ce gigantesque bâtiment de 17 000 m² comprendra six voies sur fosse, quatre voies de service mais aussi une machine à laver et une voie dédiée au détagage. Ces installations permettront d'effectuer

les différentes interventions tant au niveau des réparations et des changements de pièces qu'à celui de la propreté et de l'entretien.

Lors de la symbolique pose de la première pierre en juin dernier, Vincent Lecras, le directeur du RER E, a détaillé l'intérêt de l'implantation de cet atelier destiné à « renforcer la fiabilité et la ponctualité des rames ». De son côté, Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, a rappelé que l'arrivée du RER E était déterminante. « Eole s'inscrit dans l'histoire des infrastructures structurantes du territoire, a-t-il souligné. Il va rapprocher les Yvelinois des grands bassins d'emploi, et cette ligne permettra le développement de la vallée de la Seine. »

Y.F



La gare de Villennes-sur-Seine a bénéficié d'une requalification dans le cadre de l'arrivée d'Eole.

L'ARRIVÉE D'EOLE VA CHANGER LA VIE DES USAGERS

Le futur atelier de maintenance viendra compléter les équipements déjà mis en service pour le prolongement du RER E.

Des installations de même type sont prévues à Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, Vaires-sur-Marne en Seine-et-Marne et Nanterre dans les Hauts-de-Seine. L'arrivée d'Eole va changer la vie des usagers. La nouvelle ligne réduira fortement les temps de parcours, et la fréquence des trains sera renforcée. De plus, l'offre de transport sera élargie avec des correspondances supplémentaires vers d'autres lignes du réseau francilien et du métro parisien, et aussi une desserte directe vers le quartier d'affaires de la Défense.

LES GARES, UN MAILLON STRATÉGIQUE

Parallèlement aux travaux d'infrastructures, les gares sont reconfigurées avec le soutien financier du Département, de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et d'Île-de-France Mobilités. Après le pôle de Mantes-la-Jolie, inauguré au printemps, ceux de Villennes-sur-Seine et Aubergenville ont à leur tour été totalement réaménagés avec une requalification des espaces publics, la création de parkings pour les vélos, une refonte des quais de bus et des zones de stationnement. Après ces deux opérations, d'autres seront lancées aux Mureaux, à Épône-Mézières ou encore Poissy.



L'atelier de maintenance d'Eole, construit à Mantes-la-Jolie, sera livré en 2026.

MOBILITÉ DURABLE

Lutter contre les déserts électriques

Face à l'essor des véhicules électriques, le Département accélère le déploiement des bornes de recharge pour les Yvelinois.

Le plan est piloté par l'opérateur du Département, Seine-et-Yvelines-Numérique. Il est mené avec le concours de plusieurs partenaires : le Syndicat d'Énergie des Yvelines coordonne les travaux et prend en charge les demandes de raccordement, Bouygues Énergie Service réalise les chantiers et pose les équipements, enfin la société Madic industrie fournit les prises de recharge. À ce jour, 239 bornes ont été installées. « *Le tout représente 472 points de charge, indique Seine-et-Yvelines-Numérique. Près de 100 communes sont couvertes de Buc à Rambouillet et Chevreuse en passant par Sartrouville, Saint-Germain-en-Laye et Louveciennes. Le plan de déploiement va se poursuivre.* » Des stations sont également implantées sur le territoire par d'autres opérateurs en bordure des voiries publiques et sur le domaine privé, à la demande des collectivités ou d'entreprises.



Les bornes de recharge de MobilitY sont disponibles pour les habitants des villages.

© CD78/ N. Duprey

Éviter les zones blanches

Mais alors que le maillage émerge dans les secteurs urbains et en bordure des grands axes routiers, d'importantes zones blanches existent en milieu rural. Pour combler ce vide, le Département a créé un dispositif de mobilité solidaire. Baptisé MobilitY, il est testé dans treize villages du canton de Bonnières-sur-Seine. Ces bornes, qui comprennent des prises de recharge et un véhicule électrique à destination des élus, des agents municipaux, des associations communales et des béné-

ficiaires du Revenu de Solidarité Active, sont également disponibles pour les habitants. « *Nous savons que le manque de points de rechargement est l'un des freins à l'utilisation des véhicules électriques, constate Patrick Stefanini, conseiller départemental du canton de Bonnières-sur-Seine. À nous de pallier ce manque. Il ne faudrait pas que les zones rurales deviennent des déserts électriques.* »

Y.F

100 communes couvertes

EXPÉRIMENTATION EN ZONES RURALES

Le système de mobilité solidaire est déployé sur les communes de Adainville, Breuil-Bois-Robert, Bréval, Condé-sur-Vesgre, Dammartin-en-Serve, Fontenay-Mauvoisin, Maulette, Ménerville, Neauphlette, Orvilliers, Perdreauville, Vert et Villette. Il s'agit dans un premier temps d'une expérimentation, qui est menée pendant un an, avant un déploiement à l'échelle départementale dans les 142 villages de moins de 2 000 habitants.

Les aménagements routiers pour les JOP 2024 profiteront aux Yvelinois

L'activité a été soutenue cet été sur les routes départementales : réfection de chaussées, création de pistes cyclables, grands projets d'infrastructures, amélioration de carrefours, entretien des ouvrages, travaux de sécurité routière... Des 81 chantiers, menés par le Département sur le réseau, plusieurs opérations sont inscrites dans l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques. C'est le cas par exemple d'un itinéraire cyclable à Saint-Cyr-l'École, le long de la RD 7 entre l'entrée de la ferme de Gally et la RD 10. Les cyclistes bénéficieront d'une desserte à l'extrémité ouest du parc du château de Versailles.

Les Yvelinois profiteront également des transformations de voirie apportées sur les RD 36 et 91 dans la traversée de

Voisins-le-Bretonneux. Quatre carrefours ont été redessinés afin de fluidifier le trafic. En 2024, ces portions figurent dans le tracé de l'épreuve olympique de cyclisme sur route. D'autres réfections de chaussées ont été également programmées dans le cadre de cette course des JOP. Elles concernent la RD 307 à Bailly-Rocquencourt, la RD 91 à Magny-les-Hameaux, la RD 98 à Fourqueux, la RD 121 à Croissy-sur-Seine et la RD 91 à Versailles.

Chaque année, d'importants travaux de sécurisation et de modernisation ont lieu sur le réseau yvelinois. Cet été, ce sont 55 km de linéaire voirie qui ont ainsi été rénovés. Les aménagements ont concerné 95 communes des Yvelines, représentant un montant de 24 M€.



Viabilité hivernale : 1 570 km de routes sous surveillance

La viabilité hivernale des routes départementales est une mission prise en charge par l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine (EPI 78-92). Grâce à la mobili-

sation de 250 agents issus des deux Départements, l'EPI 78-92 assure, durant l'hiver, des conditions de circulation optimales sur environ 1 570 km de voies du réseau routier des deux

territoires. En parallèle, 340 km de routes départementales situées dans les agglomérations sont directement traités par les collectivités territoriales. Du 13 novembre 2023 au 15 mars 2024, 160 agents de la voirie seront mobilisables. 15 agriculteurs volontaires sont associés aux actions de déneigement sur les secteurs ruraux (raclage des chaussées enneigées, dégagement de congères en plaines...). Un suivi météo quotidien et une surveillance du réseau routier par patrouillage seront effectués. En fonction des conditions météo et de l'état des chaussées, un traitement par salage ou raclage sera effectué. L'organisation hivernale mise en place mobilise 40 agents placés en astreinte 24 h/24 et des matériels équipés et prêts à intervenir à tout instant (32 saieuses avec lames de déneigement). 4 000 tonnes de sel sont stockées.



Zoom sur quelques chantiers structurants : le Département participe à de nombreux projets et travaux d'infrastructures pour contribuer à améliorer le cadre de vie et l'attractivité du territoire.

À Saint-Germain-en-Laye, le site de l'IEP – Sciences-Po / INSPE se modernise



Le site accueillant l'Institut d'études politiques (IEP) Sciences-Po, qui partage ses locaux avec l'une des antennes de l'académie de Versailles de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE), est en travaux. La bibliothèque universitaire va être totalement repensée pour accueillir un centre de ressources numériques. Ce dernier comportera également des espaces d'apprentissage, de connaissance et de vie. Il sera appelé à s'ouvrir à un public élargi, hors des temps d'étude, pour accueillir des manifestations variées. « *Le Département accompagne les changements de pratiques des étudiants, en mettant à leur disposition des ressources et espaces adaptés à leurs besoins* », souligne Romary Boutot, responsable de la direction des Bâtiments. L'IEP Sciences-Po de Saint-Germain-en-Laye fait partie des huit IEP répartis en région. « *Donner aux étudiants des équipements modernes et accompagner la possibilité de croissance des effectifs, c'est non seulement fournir toutes les chances de réussite aux étudiants, mais également favoriser l'attractivité du territoire* », conclut Romary Boutot. Le coût total de l'opération s'élève à 11,5 M€, pris en charge par le Département, la région Île-de-France à hauteur de 4,4 M€ et par CY Cergy Paris Université à hauteur de 800 000 €. Les travaux, en cours, devraient s'achever au deuxième trimestre 2025.

Un nouveau collège pour Magny-les-Hameaux



Pour accompagner l'augmentation du nombre d'élèves (de 500 à 600), répondre aux nouveaux enjeux pédagogiques et améliorer l'état du bâtiment, le collège de Magny-les-Hameaux va être intégralement reconstruit. Les travaux commenceront en mars 2024 pour une livraison au 2^e trimestre 2026. Comme tous les nouveaux collèges du département, le nouvel établissement Albert-Einstein atteindra des performances énergétiques, environnementales et techniques ambitieuses (panneaux photovoltaïques, géothermie, isolation en paille...). Doté d'une classe ULIS, unité localisée pour l'inclusion scolaire, d'un FabLab, d'une webradio, d'équipements numériques, d'un jardin pédagogique et d'un local vélo de 134 places pour favoriser les mobilités douces, le collège Albert-Einstein représentera un réel facteur d'attractivité pour le territoire. Le montant global de l'opération est estimé à 38 M€.

Mines Paris-PSL, un campus de l'innovation sur le plateau de Satory

Doter les Yvelines d'un centre d'innovation et de recherche de rang international, telle est l'ambition du Département. Dans à peine plus d'un an, à l'orée 2025, le centre regroupera, sur le plateau de Satory, les trois laboratoires de recherche de l'École des Mines Paris-PSL (matériaux du futur, efficacité énergétique, robotique connectée), actuellement répartis sur plusieurs implantations en Île-de-France. Un pôle formation y sera accolé. Porté en maîtrise d'ouvrage par le Département, le programme sera composé d'un ensemble immobilier de 12 800 m² dédié à Mines Paris-PSL, ainsi qu'un ensemble complémentaire de 2 180 m² de plateaux de bureaux aménagés destinés à des activités tertiaires. Pour ce projet d'envergure, le Département investit 98 M€.

Cantines : des repas préparés sur place pour lutter contre le gaspillage

Non seulement les collégiens mangent yvelinois et désormais 82 collèges sont équipés pour proposer aux collégiens une cuisine élaborée sur place. Depuis le 1^{er} janvier 2019, seize collèges ont été réaménagés pour permettre une production sur place afin de renforcer la qualité de repas mais aussi de lutter contre le gaspillage.

« **C**'est encore meilleur qu'avant », confie un élève du collège Jean-Lurçat d'Achères, attablé devant son assiette dans la salle du restaurant scolaire. En passant au self, il a pris une salade verte yvelinoise, des pommes de terre sautées des Yvelines, une cuisse de poulet grillée Label Rouge, un yaourt de la ferme de Grignon et une tartelette aux pommes, réalisée avec des fruits issus de l'agriculture locale. Plusieurs autres choix étaient possibles car le menu comprend une entrée, trois plats et deux desserts. Le fonctionnement de la cuisine en production sur place, instauré dans ce collège lors de la rentrée de septembre dernier, séduit les demi-pensionnaires. « *Nous avons décidé d'implanter des cuisines en production sur place parce que les repas sont meilleurs et cela permet d'ajuster les*

quantités des produits, mais surtout cela évite le gaspillage », a précisé Cécile Dumoulin, la Vice-présidente du Département déléguée aux collèges, lors de l'inauguration fin novembre.

Le succès de cette méthode repose aussi sur l'approvisionnement des produits. C'Midy, l'opérateur du Département chargé de la gestion des cantines des collèges, privilégie les circuits courts. Les pommes de terre, les salades, les légumes, les fruits, les yaourts de l'agriculture yvelinoise. Assurant ainsi des produits de qualité. Le résultat se voit dans les assiettes, les enfants apprécient et gaspillent moins.

Des cartes du département, indiquant le lieu de culture ou de production, sont affichées dans la salle de restaurant afin d'informer les collégiens. « *Notre objectif est de passer de 12 % à 35 % de cir-*

cuits courts dans les assiettes des collégiens d'ici fin 2025 », expliquait Pauline Winocour-Lefèvre, Vice-présidente déléguée à la ruralité, lors des assises de l'alimentation.

La création des cuisines en production sur place, lancée en 2019, est définie conjointement par la Direction de l'éducation et de la jeunesse et pilotée par C'Midy. Alors qu'il est prévu d'équiper 19 établissements, à ce jour 15 en sont dotés. Les lieux d'implantation sont choisis en fonction du nombre de demi-pensionnaires et après une étude de faisabilité, en tenant compte de la configuration des locaux. En janvier, ce sont celles des collèges Louis-Paulhan de Sartrouville et Sully de Rosny-sur-Seine qui seront inaugurées. Le plan d'aménagement doit s'achever en 2025.

Y.F



La cuisine de production sur place du collège Jean-Lurçat d'Achères fonctionne depuis la rentrée de septembre.

LES PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS YVELINOIS DES CANTINES DES COLLÈGES



| | | | |
|--|----------------|---|------------------------------------|
| | Carotte | EARL Frichot | Boinville-en-Mantois |
| | Pomme de terre | EARL Frichot SCEA Ferme d'Orsonville | Boinville-en-Mantois Orsonville |
| | Salade | EARL Légumes Français | Montesson |
| | Poire | Les Vergers des Préaux Maison Gaillard | Écqueville Les Alluets-le-Roi |
| | Pomme | Les Vergers des Préaux Maison Gaillard | Écqueville Les Alluets-le-Roi |
| | Choux | SCEA Guidal | Bouafle |
| | Courgette | SCEA Guidal | Bouafle |
| | Radis | SCEA Guidal | Bouafle |
| | Haricot vert | Larry Cover | Orsonville |
| | Miel | Ferme des Clos | Bonnelles |

| | | | |
|--|-----------|--|---|
| | Glace | Maison Alperel | Trappes |
| | Pâtes | Nicolas & Bertrand Maison Blin | Prunay-en-Yvelines Allainville-aux-Bois |
| | Yaourt | Bergerie Nationale Ferme de Viltain Ferme de Grignon | Rambouillet Jouy-en-Josas Thiverval-Grignon |
| | Porc | Abattoir Harang | Houdan |
| | Lentilles | Huilerie de la Plaine de Versailles | Beynes |
| | Huile | Huilerie de la Plaine de Versailles | Beynes |
| | Pain | Boulangerie Touflet | Poissy |

Des cours de récréation durables dans les collèges

Pour améliorer le confort des élèves en cas de pics de chaleur, des cours de récréation durables, composées de végétaux et de matériaux innovants, vont être testées. Trois collèges, situés à Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie et Buc, sont concernés par la phase pilote.

L'objectif du Département, en charge des collèges, est de réintroduire la nature dans les cours de récréation avec l'aménagement d'îlots de fraîcheur. Le plan Cours Durables comprend également le remplacement du bitume par un revêtement poreux qui réfléchit moins la chaleur. Ce plan vise à réaménager, végétaliser et déminéraliser 30 à 50 espaces extérieurs d'ici 2028. Grâce à ces nouveaux équipements, les collégiens vont pouvoir profiter d'une climatisation naturelle et de zones ombragées.

Une première refonte a été réalisée l'an dernier au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine. Deux autres chantiers ont été lancés cette année aux collèges Jules-Ferry de Mantes-la-Jolie et Martin-Luther-King de Buc.

Un plan mené en concertation

Les enseignants et les élèves sont associés au projet. Chaque opération fait l'objet d'une large concertation avec ses principaux utilisateurs, les collégiens et les équipes éducatives, afin qu'elle soit adaptée aux usages pédagogiques et de façon à rendre les usagers acteurs du projet. « *Un travail est effectué sur le choix des plantations et sur la conception des massifs. Les échanges portent également sur l'assemblage des couleurs. Les élèves font même des dessins et des croquis.* »

Après cette campagne de concertation, le projet de cour durable est appliqué avec le repiquage de plantes vivaces et la plantation d'arbres ou encore l'installation de bancs, conçus en plastique recyclé, mais aussi la pose d'un nouveau revêtement. Un récupérateur d'eau de pluie et un potager

ont même été aménagés au collège Jules-Ferry de Mantes-la-Jolie.

Les établissements sont sélectionnés sur la base de la faible végétalisation de leurs espaces extérieurs et sur leur motivation concernant les sujets de développement durable. Des études de sol sont ensuite menées pour valider la faisabilité des travaux.

Ce plan est mené conjointement entre les équipes pédagogiques des établissements, mais aussi entre différents services ou opérateurs du Département, notamment les directions des bâtiments et des espaces verts ainsi que Seine-Yvelines-Environnement. Il est prévu d'entamer une phase de déploiement avec 7 premières cours réaménagées à l'été 2024.

Y.F



La cour durable du collège Jules-Ferry de Mantes-la-Jolie.

Un parcours citoyen unique pour les collégiens yvelinois

Le Département a créé le « parcours Collégiens Citoyens, l'engagement citoyen en Yvelines » pour les élèves des classes de 4^e et de 3^e. À travers des visites de sites emblématiques, des débats et des ateliers, il a pour objectif de leur transmettre les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.

Quand Pierre Bédier, président du Département des Yvelines a visité en 2023 la « maison des Illustres » Léon-Blum à Jouy-en-Josas, il a demandé que soit élaborée une offre pédagogique à destination des collégiens yvelinois, autour de la citoyenneté.

C'est chose faite aujourd'hui, et dès janvier 2024, les collégiens yvelinois et leurs professeurs vont pouvoir découvrir un parcours citoyen unique, « clé en main », qui les immergera dans trois sites emblématiques : la Maison Zola-Musée Dreyfus à Médan, le château de Versailles et la Maison Léon-Blum de Jouy-en-Josas. Les Archives départementales sont également associées au programme.

Le parcours doit favoriser la transmission et le partage des valeurs et principes qui fondent la République et l'exercice de la démocratie, notamment la souveraineté populaire, la laïcité, le respect de l'autre et de la différence, l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la lutte contre les discriminations, contre le racisme et l'antisémitisme. Un travail de réflexion autour des faits historiques pour que les collégiens, citoyens en devenir, prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Pour qu'ils acquièrent aussi un esprit critique et une culture de l'engagement dans des projets et actions à dimension morale et citoyenne.

Des sites emblématiques de la citoyenneté

Ce parcours yvelinois s'appuie sur des sites qui ont vu vivre et agir des personnages historiques ou des institutions, emblématiques de la citoyenneté.

« Il a pour ambition de toucher la conscience éclairée des élèves et de les aider à prendre leur juste place de citoyen dans le monde. »



Le musée Dreyfus, situé à Médan, juste à côté de la Maison Zola, a ouvert ses portes au grand public en octobre 2021, grâce notamment au soutien du Département.

À la Maison Léon-Blum, les élèves assisteront à un atelier d'éloquence mené par Elsa Hamnane, metteuse en scène, comédienne, formatrice et directrice artistique de la Compagnie AthénAthéâtre. Cet atelier, prenant appui sur les célèbres tribunes de Léon Blum, fera vivre aux élèves des moments intenses et mémorables.

À la Maison Zola-Musée Dreyfus, ils participeront à un atelier autour de la caricature, mené par Jean Dytar, auteur de bandes dessinées. Il révélera aux élèves les ressorts du dessin si spécifique de caricature. Pour l'historien Philippe Oriol, qui dirige la maison Zola-Musée Dreyfus, « *Nous sommes un musée citoyen, clairement engagé, voire dreyfusard, qui a pour but d'expliquer un certain nombre de fondamentaux qu'on a intérêt à comprendre aujourd'hui* ».

Le château de Versailles, berceau de la République !

Enfin, il y aura le parcours guidé au château de Versailles... berceau de la République. En effet, depuis la Révolution, le pouvoir,

qu'il soit impérial, monarchique ou républicain, revient ponctuellement mais régulièrement à Versailles. Capitale de la monarchie absolue pendant un siècle, Versailles fut aussi, pendant près de 9 ans, la capitale de la III^e République naissante. Entre mars 1871 et juillet 1879, le château fut le cadre de la consolidation du système républicain et du renoncement définitif des Français à la monarchie. Par la suite et pendant 80 ans, les présidents de la République ont été élus systématiquement et sans exception à l'intérieur du château, comme si ce régime cherchait à garantir sa stabilité et sa longévité en s'inscrivant dans un héritage et une continuité, au-delà des clivages politiques qui marquèrent le XIX^e siècle.

S.G





Le Département déploie un programme global en faveur de l'autonomie et de la réussite des enfants et des jeunes protégés qui lui sont confiés.

L'enfance par excellence

La seule prise en compte des besoins matériels de l'enfant ne peut suffire à prévenir l'échec d'une vie d'adulte. C'est pourquoi le Département des Yvelines développe une stratégie de protection de l'enfance avec, pour fondement, l'égalité des chances. Comment ? En travaillant au plus tôt sur les inégalités repérées pour accompagner chaque jeune vers son épanouissement.

Le constat est sans appel et les jeunes confiés à la protection de l'enfance cumulent les obstacles en comparaison de leurs camarades issus de la population générale : des difficultés comportementales et cognitives, de moins bonnes performances scolaires, une orientation non choisie, un taux d'emploi plus faible, de plus bas revenus, davantage de problèmes judiciaires ou de santé physique et mentale.

L'engagement des Yvelines

Parce qu'aucun enfant ne doit être « assigné à résidence » et subir toute sa vie des inégalités nées d'un début de parcours chaotique et douloureux, le Département des Yvelines met en œuvre des efforts inédits en centrant son action sur les besoins de l'enfant et en proposant des réponses ciblées et adaptées à chacun dans plu-

sieurs domaines : accès à la culture et au sport grâce au PASS+, réussite scolaire avec le programme Mentor & Moi ou encore insertion avec les Conseillers Insertion Jeunes et le programme d'autonomisation des jeunes majeurs. Le Département des Yvelines a une ambition forte : développer les outils pertinents pour assumer sa responsabilité d'être au rendez-vous de l'entrée de ces jeunes dans la vie adulte. Quelle que soit l'histoire de chacun, tous les enfants pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance sont appelés à sortir du dispositif de protection de l'enfance. Alors que les adolescents protégés reçoivent un soutien matériel et financier jusqu'à l'âge de 21 ans, les autres quittent le foyer familial entre 23 et 24 ans en moyenne (Lipscombe & Farmer, 2007 ; Richez, 2018).

Tout l'enjeu est bien de proposer à chaque

enfant, chaque adolescent, chaque adulte en devenir, un accompagnement d'excellence pour lui garantir les meilleures chances de réussir sa vie d'adulte, tant sur un plan professionnel (formation, études, emploi) que personnel (logement, gestion d'un budget, santé, culture, socialisation, citoyenneté).

Dans cet objectif, le Département propose, avec des partenaires du territoire, une offre étendue qui soutient le jeune à chaque étape du développement de son autonomie, à l'instar du parrainage de proximité ou de la remobilisation pour les jeunes déscolarisés (Classe Départ par exemple : voir magazine 47).

« Cela signifie qu'il faut, au fur et à mesure qu'ils grandissent, les amener à être de plus en plus autonomes en fonction de leur âge et de leurs aptitudes. L'autonomie s'apprend tout au long de la vie de l'enfant,

c'est une réalité universelle. Ce n'est pas du jour au lendemain que le jeune majeur doit devenir autonome », rappelle Gautier Arnaud-Melchiorre, ex-enfant placé, dans son rapport, « À (h)auteur d'enfant ».

Déploiement du programme « Mentor & Moi »

C'est bien une des richesses et des forces du dispositif « Mentor & Moi » des Yvelines : outre le soutien scolaire sur les fondamentaux (méthodologies d'apprentissage, français, maths, citoyenneté...), le programme apporte aux jeunes mentorés l'opportunité de découvrir d'autres horizons. En 2023, il accompagne plus de 500 enfants et recrute 300 mentors. L'objectif est que ces jeunes prennent confiance en eux, qu'ils puissent développer leur réseau et aussi tisser des liens de confiance avec des adultes qui deviendront des repères et des modèles.

Levier de développement personnel et éducatif de l'enfant, le dispositif « Mentor & Moi » a également pour ambition de lutter contre la précarité étudiante en offrant un emploi aux étudiants qui accompagnent les enfants de l'ASE tout au long de l'année.

« VillAvenir », un lieu d'expection

Dans son rapport, Gautier Arnaud-Melchiorre observe qu'il existe parfois « *un réel manque d'ambition pour les enfants protégés qui sont souvent dissuadés d'effectuer des études longues* ».

C'est précisément l'un des objectifs phares du programme VillAvenir lancé en septembre par le Département des Yvelines. Dans une villa située à Versailles cohabitent les lauréats de la première promotion : six jeunes étudiants, entre 18 et 21 ans, protégés par l'ASE et repérés pour leur potentiel scolaire, artistique ou sportif. Conçue comme un incubateur de talents, la VillAvenir est un lieu de vie et d'accompagnement inédit qui propose des conditions d'excellence pour révéler les talents des jeunes résidents.

Concrètement, chaque jeune accueilli dans la VillAvenir bénéficie d'un accompagnement individualisé lui permettant de se construire mais aussi de bâtir son projet d'avenir (découverte des formations d'excellence, préparation aux concours des



© CD78/N.Duprey



© CD78/N.Duprey

grandes écoles, développement d'un projet personnel, etc.). Il est également guidé dans la réalisation de son projet : logement universitaire, bourses, etc.

Le programme s'appuie sur une démarche de recherche-action, structurée avec l'expertise de partenaires (Institut du psycho-traumatisme de l'enfant et de l'adolescent, Laboratoire de psychologie et d'ergonomie appliquées, HEC, etc.). Les résultats de ce programme inédit permettront de dessiner les solutions éducatives de demain pour l'ensemble des enfants protégés, sur la base d'une efficacité démontrée et dans le souci de l'intérêt supérieur des enfants.

« La Villa est pensée comme l'épicentre d'un programme global en faveur de l'au-

tonomie et de la réussite des enfants et des jeunes protégés par le Département », précise Sandra Lavantureux, Directrice Générale Adjointe enfance famille santé du Département.

S.G



GRAND ÂGE ET HANDICAP

3 engagements prioritaires pour l'autonomie

Le Schéma Autonomie 2024-2028 est sur les rails. Sa finalité ? Permettre aux seniors et aux personnes en situation de handicap de bien vivre à tout âge dans les Yvelines, en leur proposant des réponses individualisées, adaptables et accessibles à leurs besoins.

« **N**ous déployons une politique favorisant une qualité de vie pour tous, notamment pour les personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap. Si de nombreux services existent, nous avons encore des défis à relever afin que demain, le parcours de vie de ces personnes soit le plus fluide possible. Nous voulons proposer, dans une logique de partenariat, une offre inclusive, innovante et efficiente, adaptée aux enjeux sociétaux », explique Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente du Département des Yvelines déléguée à l'Autonomie.

La Direction Autonomie du Département des Yvelines, en lien étroit avec son agence interdépartementale Autonomy et l'Agence régionale de santé (ARS) finalise son schéma autonomie

2024-2028. Pour le construire, le Département et le cabinet Cooprex International ont organisé des ateliers collaboratifs pour recueillir les attentes et élaborer les solutions.

Les concertations menées sur tout le territoire ont réuni une centaine de personnes. Les échanges ont été très riches grâce à un travail transversal entre les représentants d'usagers, les établissements médico-sociaux, les services sanitaires, les institutions et les professionnels du secteur de l'autonomie.

Métiers, vivre chez soi et services de proximité

Durant chaque atelier, les participants ont répondu à des questions, listé leurs préoccupations quotidiennes et exprimé leurs attentes.

Côté établissements et structures d'accompagnement, arrive en tête, et sans grande surprise, le manque de personnel du soin et de l'accompagnement. Les Yvelines, comme partout en France, sont confrontées à des métiers en tension, ceux de l'aide à la personne notamment.

Côté usagers (seniors, personnes en situation de handicap et aidants familiaux), les principales demandes concernent l'accès à des services de proximité et à la possibilité de vivre chez soi le mieux et le plus longtemps possible.

Pour les parents d'enfants en situation de handicap et les aidants familiaux, l'inquiétude majeure concerne l'avenir :

© CD78/N.Duprey



« Que se passera-t-il quand nous ne serons plus là ? ».

Trois priorités se dessinent

Des centaines de questions très précises ont été posées aux participants sur chaque aspect du quotidien d'un senior ou d'une personne en situation de handicap (administratif, scolarisation, qualité de vie, accès aux loisirs, vie sociale, fin de vie, sécurité, fluidité des parcours...).

« Le Département a d'ores et déjà pu identifier trois chantiers prioritaires pour la période 2024-2028 : renforcer l'attractivité des métiers du prendre soin, favoriser une offre de services de qualité et accessibles à tous, et faciliter les parcours de vie de la personne », conclut Emmanuel Souriau, directeur de la direction de l'Autonomie – Maison départementale de l'autonomie.

S.G

+ 50 % de seniors entre 2018 et 2050 dans les Yvelines

Développement de l'habitat inclusif avec la création de **246** places entre 2023 et 2027

13 % de postes vacants dans les établissements sanitaires et médico-sociaux (ESMS), tous métiers confondus, soit plus de **1 300** professionnels



Marie-Hélène Aubert, Vice-présidente déléguée à l'Autonomie : Offrir aux personnes âgées la possibilité de rester chez elles, c'est favoriser une politique humaniste en phase avec le vieillissement de la population

Le 3977, contre les maltraitements des plus vulnérables

Audrey Houet, psychologue clinicienne, exerce à la Mission « promotion de la bientraitance et prévention des risques de maltraitance » au sein de l'agence dédiée du Département, AutonomY. Elle gère pour les Yvelines le 3977, numéro national dédié à lutter contre les maltraitements envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap.

Les cas de maltraitance avérée (déclarée, poursuivie) des personnes vulnérables dans les Yvelines sont stables, de l'ordre de 160 par an.

« C'est encore trop bien sûr, mais cette stabilité montre que le niveau d'alerte marche bien », observe Audrey Houet.

Donner toute son attention aux personnes vulnérables, leur montrer, par l'écoute, la prévention et l'accompagnement, qu'elles ne sont pas oubliées, qu'elles ont des droits et que la collectivité doit les protéger, c'est le cœur des missions d'Audrey Houet.

Que sont les maltraitements ?

Définie dans la loi depuis février 2022, la maltraitance des personnes vulnérables peut prendre diverses formes : physique, psychologique, sexuelle, matérielle, financière... Elle peut aussi résulter d'une atteinte aux droits, d'inattention, de négligence ou d'un défaut de soins. Sont ainsi considérés comme des maltraitements, les violences mais aussi l'enfermement, l'accaparement des revenus de la personne, la restriction de ses libertés ou le non-respect de ses choix, l'escroquerie...

Les situations rapportées sont variées

« La maltraitance cruelle, il y en a heureusement que très peu. Ce que l'on rencontre le plus souvent, ce sont des proches qui abusent financièrement de la personne âgée ou des maltraitements dus à des dysfonctionnements », pour-

suit Audrey Houet. « Cela peut être des aidants ou des auxiliaires de vie épuisés, en situation de détresse, tellement traumatisés aussi par un environnement mortifère, qu'ils en deviennent tyranniques sans en avoir conscience. »

Le 3977, un numéro gratuit et confidentiel

Comme pour l'enfance en danger (119) ou les femmes victimes de violences (3919), il existe un numéro court pour signaler les actes de maltraitance commis sur des personnes âgées malades ou dépendantes, ou des adultes en situation de handicap : le 3977. Cette plateforme nationale, gratuite, est ouverte aux victimes comme aux témoins, y compris aux professionnels.

La plateforme nationale vous redirige vers des psychologues et des écoutants départementaux, selon votre lieu de résidence.

Ils vous écoutent sans juger, vous conseillent de façon précise et bienveillante, et enclenchent, si nécessaire, des actions de protection grâce aux partenaires du 3977 (pompiers, police, Par-

Maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

Le courage de voir

Vidéo du téléthon contactez le

3977

Lundi - vendredi - 9h - 19h
Samedi - dimanche - de 10h à 17h

Le choix d'en parler

M.A.V. Y
Maltraitance des Adultes Vulnérables
01 39 55 58 21
Plateforme d'écoute des Yvelines
Lundi - Vendredi - 9h30 - 12H30

AutonomY

www.agence-autonomy.fr

quet, agences régionales de santé, dispositif de contrôle du Département...). L'appel est confidentiel et n'apparaît pas sur les relevés de téléphone. Enfin, l'appelant peut rester anonyme.

« Le plus important, explique Audrey Houet, est d'établir un lien de confiance avec l'appelant. On doit aussi le rassurer car la victime est dans un état de sidération. Appeler, c'est déjà faire un premier pas. La plupart des appelants craignent de subir des représailles. Ils ont également honte d'être victimes car l'auteur est souvent un proche parent ».

S.G

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

C'est l'autre mission essentielle du dispositif mis en place au sein de l'agence AutonomY. Depuis cet automne, Audrey et les gendarmes de la Maison de confiance et des familles de Bois d'Arcy se rendent dans des Ehpad afin d'informer et d'échanger sur la maltraitance et sur ce que doit être un comportement bientraitant envers les plus vulnérables.

« La lutte contre la maltraitance passe par la promotion de la bientraitance. C'est un continuum, partout, tout le temps », conclut la psychologue qui a de nombreux projets pour que les Yvelines deviennent un « territoire bientraitant ».

Un village 100 % inclusif dans les Yvelines

Avec le futur « Village AgorHa », la Fondation Anne de Gaulle a dévoilé le contour de sa nouvelle ambition territoriale : allier habitat selon les parcours de vie, accompagnement en ville, centre d'expertise d'usage et de ressources, et campus de recherche. Une nouvelle approche sociétale en faveur de l'inclusion, soutenue et financée à 80 % par le Département des Yvelines.

Si la Fondation Anne de Gaulle et le Département des Yvelines mettent en place ce village pour tous, c'est que la situation le nécessite. En France, près d'une personne sur six vit avec un handicap, visible ou invisible. Aujourd'hui, cette personne évolue dans un environnement conçu essentiellement pour cinq personnes sur six. Quand le village ouvrira ses portes en septembre 2024, une nouvelle étape aura été franchie, celle d'un réel changement de paradigme : ce sera un lieu de développement des expertises ; un lieu où celles et ceux qui vivent le handicap pourront choisir leur

domicile selon leur parcours et leurs aspirations ; un lieu misant sur l'accessibilité universelle ; enfin, un lieu d'accompagnement de tous les citoyens.

« Le fil rouge de ce projet, c'est de permettre aux personnes qui frapperont à la porte du Village de pouvoir bénéficier d'un accompagnement citoyen, grâce à des interactions multiples avec la commune de Montigny, ses habitants, ses structures. Il faut sortir de la logique d'accompagnement selon l'habitat vers une logique

d'accompagnement vers la pleine citoyenneté, comme les autres », insiste Jean Vendroux, président

de la Fondation et petit-neveu de sa fondatrice, Yvonne de Gaulle, devant les partenaires, les élus et les familles invités à l'inauguration du chantier.

Concrètement, cela se traduit par la mise en place de dispositifs

spécifiques : une offre d'habitat et d'accompagnement conçue avec les personnes vivant avec un handicap, la création d'un « Centre ouvert d'Expertises d'Usages et de Ressources » au service du territoire, en appui de tous les citoyens. Un campus de recherche où l'innovation à taille humaine prendra également place. Enfin, ce Village sera celui des apprentissages à travers le développement de programmes de formation et d'éducation à la citoyenneté à destination de tous, pour transformer durablement le regard et accélérer l'engagement citoyen.

Autour de Jean Vendroux, président de la Fondation Anne de Gaulle : Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, Lorrain Merckaert, maire de Montigny-le-Bretonneux et conseiller départemental.



S.G

SANTÉ

Prendre soin des Yvelinois

Le Département finance des robots chirurgicaux. Après ceux installés dans les centres hospitaliers de Versailles et de Poissy-Saint-Germain-en-Laye en 2020 et 2021, c'est l'hôpital privé de l'Ouest Parisien de Trappes qui a inauguré son Da Vinci X.

Depuis 2017, le Département est engagé dans une politique volontariste en matière de santé : création et financement de maisons médicales, déploiement de la télémédecine, aides à l'installation des professionnels de santé... Pour rappel, ces actions en faveur de la santé ne sont pas une compétence obligatoire. Mais, face au désert médical, et pour garantir aux Yvelinois un accès aux soins de proximité, le Département est là, aux côtés des communes, des élus et des partenaires de la santé.

Le financement à 90 % des robots chirurgicaux (environ 1 M€) en est une nouvelle illustration. Après avoir doté deux hôpitaux publics de Da Vinci X (Mignot à Versailles et le CHI Poissy-Saint-Germain-en-Laye), c'est au tour de l'hôpital

privé de Trappes d'accueillir un robot chirurgical.

« *Ce n'est pas notre mission d'acheter des robots pour l'hôpital. Mais il faut*

bien que quelqu'un le fasse en comblant les trous dans la raquette, explique Pierre Bédier, président du Département des Yvelines.

Et à ceux qui se demanderaient pourquoi nous soutenons un établissement privé, la réponse est simple :

nous souhaitons sortir de ces clivages stériles, de ces postures idéologiques, entre le public et le privé. Notre seul souci, c'est l'efficacité. »

« Nous voulons que les services publics marchent mieux, que la France aille mieux »

Pierre Bédier, président du Département des Yvelines

Un robot pour une chirurgie moins invasive

Le Da Vinci X permet à l'hôpital de maintenir une offre de chirurgie en cancérologie de proximité dont les activités sont

soumises à autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et à des seuils d'activité.

Il est également un argument en faveur de l'attractivité en offrant un accès à des soins de qualité (13 à 19 % des patients opérés viennent de Trappes), et des patients de Rambouillet pourront en bénéficier.

Le docteur Lionel Savey, urologue, a fait une démonstration d'utilisation du Da Vinci X. Pour ce professionnel, c'est moins invasif pour le patient, et c'est une aide précieuse et précise pour les chirurgiens. « *Il permet aussi d'améliorer le pronostic de certains patients en rendant possibles certaines interventions. Il limite aussi les risques post-opératoires et la douleur des patients car ce sont des opérations moins invasives. »*

S.G



La chirurgie laparoscopique pratiquée avec le robot Da Vinci X est un confort pour le patient et le chirurgien



EXPÉRIMENTATION

Les Yvelines, chef de file de France Travail

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion, a signé le 17 octobre avec Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, le protocole France Travail pour accompagner de façon renforcée 4 800 allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) vers le retour à l'emploi.

Les Yvelines sont le chef de file de l'expérimentation France Travail. Pour deux raisons. La première tient au nombre de personnes au RSA qui sont accompagnées. Le plus gros contingent des 18 départements qui participent à France Travail. La seconde raison, c'est que les Yvelines ont déjà mis en place avec son opérateur ActivitY, Pôle Emploi et les entreprises du territoire, un dispositif d'accompagnement global vers l'emploi. L'expérimentation France Travail devient un accélérateur.

Depuis le 10 juillet 2023, 4 800 allocataires du RSA résidant sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines bénéficient d'un accompagnement renoué dans le cadre d'une expérimentation de 18 mois conduite par le ministère du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion, le Département des Yvelines et Pôle emploi dans le cadre de France Travail. Une expérimentation qui va conjuguer, dans les Yvelines, pragmatisme et innovations. « *Alors que l'argent public se raréfie et que les difficultés économiques et sociales croissent, nous ne pouvons plus continuer de dépenser autant pour un service public mitigé* », déclare Pierre Bédier. Et d'ajouter : « *Nous devons être pragmatiques dans la situation compliquée du pays, et innovants.*

C'est la raison pour laquelle nous avons accepté cette expérimentation de 18 mois. Nos services seront mobilisés pour que tout cela soit efficace. On entend beaucoup dire "il faut mettre les bénéficiaires du RSA au travail". Si c'était si simple, on n'en serait pas là ! »

Sortir de la précarité

Les expérimentations lancées devront permettre à 100 % des allocataires du RSA d'être accompagnés vers un emploi durable, correspondant à leur projet professionnel.

L'objectif de ces pilotes est de les aider à sortir durablement de la précarité. Ces pilotes mobilisent le Département, les services de l'État et Pôle emploi ainsi que tous les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire, dont les agences du Département ActivitY' et AutonomY, pour permettre à chaque allocataire de construire son projet professionnel, tout en levant de manière coordonnée les freins à l'emploi qu'il rencontre (mobilité, formation, garde d'enfants, etc.).

« *C'est en mobilisant l'ensemble de la chaîne des acteurs de l'emploi que nous parviendrons au plein-emploi* », ajoute Olivier Dussopt.

Un partenariat renforcé avec les entreprises

Il est proposé aux allocataires des activités diverses, mobilisées de manière coordonnée par le Département, Pôle emploi et les services de l'État, et adaptées aux profils et aux besoins de chacun – immersion en entreprise, passage du permis de conduire, réalisation de démarches d'accès aux droits,

participation à des activités dans le secteur associatif, etc. – qui appelleront l'implication des allocataires.

Parallèlement, le club « *Les entreprises s'engagent* » travaille à la sensibilisation et à la mobilisation des entreprises pour ouvrir leurs portes à tous les profils.

L'enjeu est de déployer des actions facilitant les contacts entre les allocataires et les entreprises : les découvertes métiers, les mises en relation via des événements de recrutement, les immersions professionnelles... et surtout, de sécuriser l'accueil et le maintien en poste.

S.G

Les Yvelines comptent

26 000
allocataires du RSA
pour une dépense
annuelle de
168 M€

Signature du protocole France Travail entre Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein-Emploi et de l'Insertion et Pierre Bédier, président du Département des Yvelines à Trappes, le 17 octobre 2023.



LES COMMUNES CONCERNÉES

Le territoire retenu est celui de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupant 12 communes : Coignières, Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Les Clayes-sous-Bois, Magny-les-Hameaux, Maurepas, Montigny-le-Bretonneux, Trappes, Plaisir, Villepreux, Voisins-le-Bretonneux.

Quelles métamorphoses urbaines dans les Yvelines ?

Le Département des Yvelines a organisé le 21 septembre, le premier colloque dédié à la transformation des quartiers prioritaires, « Métamorphoses urbaines ». La présence d'experts, de bailleurs sociaux, d'associations et d'aménageurs a permis de présenter les enjeux et les engagements de l'institution et de ses partenaires pour améliorer le cadre de vie et le quotidien de leurs habitants.

Convaincu que les inégalités territoriales sont porteuses de grands maux et qu'aucun territoire ne peut vivre dans une opposition entre populations favorisées et défavorisées, le Département porte depuis 2015 une ambition forte pour la transformation des 31 quartiers prioritaires yvelinois et le rétablissement de l'égalité des chances pour les 10 % de la population yvelinoise qu'ils regroupent (157 000 habitants). Cette ambition se traduit d'abord par le soutien apporté aux 13 projets de rénovation urbaine engagés sur les territoires auxquels le Département concourt à hauteur de 443 M€.

« Il y a une volonté politique exceptionnelle du Département des Yvelines d'accompagner les Quartiers Prioritaires de la Ville et ceux qui montrent des fragilités urbaines », explique Catherine Arenou, maire de Chanteloup et vice-présidente déléguée à l'Insertion et à la rénovation urbaine au Département.

Une ville pour tous

Ouvrir les quartiers pour qu'ils soient plus inclusifs, plus accueillants pour tous (enfants, seniors, hommes, femmes, personnes en situation de handicap...) est un enjeu crucial. Il s'agit de remettre les habitants et leur usage des espaces au cœur des projets d'aménagement. Si l'inclusivité n'a pas systématiquement été intégrée dès l'origine, elle est devenue une dimension essentielle aujourd'hui, et est désormais portée par le programme du Département Prior'Yvelines 2.

Transformer les quartiers en transformant l'offre éducative

Comment mettre en place une politique de la « réussite éducative » et non pas seulement « scolaire » ? Il faut faire en sorte que l'éducatif, le bien-être à l'école, l'ouverture sur le quartier préfigurent le projet architectural. Le Nouveau Collège de Mantes-la-Jolie en est une illustration exemplaire : il est pensé davantage comme un cam-

« Il y a une volonté politique exceptionnelle du Département des Yvelines d'accompagner les Quartiers Prioritaires de la Ville »

Catherine Arenou.

pus que comme un collège stricto sensu : maisons référentes (avec par exemple une salle d'éloquence), une cafétéria, des espaces modulaires qui peuvent accueillir des conférenciers, des ateliers, des cours, des associations...

« Placer la réussite éducative au cœur de la rénovation urbaine, mettre les collèges au cœur de la réflexion nous a mobilisés pour coconstruire le projet de cité éducative », a expliqué Cathy Lamouille, cheffe de projet Cité Éducative pour la ville de Chanteloup-les-Vignes.

Urbanisme transitoire, éphémère, temporaire : la nouvelle fabrique de la ville

Entre deux projets, la fabrique de la ville s'enrichit d'une approche innovante pour



comblers les temps « de disponibilité » d'un lieu avant son réaménagement. Elle expérimente de nouvelles utilisations et occupations des espaces existants. Que faire par exemple d'une friche industrielle, d'un immeuble destiné à la démolition, d'une dent creuse (espace non construit entouré de parcelles bâties), de logements abandonnés avant leur rénovation ? Comment animer et bonifier ces lieux vacants mais ancrés au cœur du quartier ? Des concrétisations voient le jour un peu partout en France : dans les Yvelines, le Département et le château de Versailles ont par exemple créé un chantier-exposition exceptionnel, « Le Réveil de la pierre », sur l'ancien site industriel Dunlopillo de Mantes-la-Jolie, pour la restauration de groupes sculptés du château. Un site ouvert au public. Dans d'autres départements, des tiers-lieux éphémères, des fermes urbaines, des espaces de coworking ont été installés en attendant le début des travaux de rénovation.

S.G

YouTube YvelinesCG78

RETOUR SUR LE COLLOQUE EN VIDÉO



Etang de Vaubersan : Propriétaire depuis 1997, le Département a investi près de 650 000€ pour protéger la biodiversité, agrémenter les promenades et réaménager l'espace.

ENVIRONNEMENT

Sauvegarder les zones humides

Le Département des Yvelines mène une politique active de préservation des zones humides dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS). Il a récemment inauguré l'aménagement de l'étang de Vaubersan pour le sécuriser et le rendre accessible à tous.

Sur la commune de Bullion, se dévoile un coin ravissant, bucolique, que peu d'Yvelinois connaissent hormis peut-être les pêcheurs de brochets et de sandres : l'étang de Vaubersan. Le Département, propriétaire de cet Espace Naturel Sensible (ENS), a rénové le site pour offrir aux promeneurs un espace paysager sécurisé et exceptionnel.

« Nous devons faire face à un enjeu majeur : le changement climatique. Pour anticiper ses effets – canicule, séche-

resse, incendies –, pour réduire la vulnérabilité des territoires et pour favoriser leur résilience, le Département adapte aujourd'hui ses interventions, notamment en privilégiant les forêts résilientes et en préservant les zones humides », déclare Pierre Bédier, président du Département des Yvelines.

Au terme d'une petite marche dans les sous-bois, le promeneur découvre un espace serein, une nature préservée : l'étang de Vaubersan.

Ici, la faune et la flore sont exception-

nelles. On y trouve notamment 28 espèces de libellules, dont 3 protégées au niveau régional, ce qui en fait l'un des sites les plus riches des Yvelines. Propriétaire du site depuis 1997, le Département y a investi pour protéger sa biodiversité, agrémenter les promenades, réaménager l'espace.

Ainsi, d'importants travaux ont été réalisés comme la mise en sécurité du barrage (confortement de la digue et réhabilitation du système de vidange), des aménagements écologiques et paysagers avec la restauration des berges de l'étang et la création de milieux humides qui favorisent le retour de nombreuses espèces animales et végétales, et aussi des aménagements pour accueillir les promeneurs (pontons de pêche, tables de pique-nique, chemin en platelage, sur pilotis en bois, qui permet de faire le tour de l'étang).

LA SEINE IMPRESSIONNISTE, UNE RANDONNÉE DE 128 KM

Selon la Fédération française de la randonnée pédestre, depuis 2019, la pratique de la randonnée en France a augmenté de près de 20 %. Face à l'engouement croissant des Français pour cette activité, le Département des Yvelines, associé au Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP78), a achevé la création de « La Seine impressionniste », un itinéraire homologué Grande Randonnée de Pays (GRP). Divisé en huit étapes comprenant chacune une gare SNCF, le GRP La Seine impressionniste traverse 32 communes (dont 26 yvelinoises).

En octobre également, le président des Yvelines, Pierre Bédier, a inauguré le Parc des berges du Mesnil-le-Roi. Il s'agit de la mise en service de la première section de la voie verte. À terme, l'aménagement réalisé dans le cadre du plan Vélo 2019-2026 rendra accessibles près de 4 km de berges entre Maisons-Laffitte et la mairie du Pecq.

S.G

JOP 2024 : la colline d'Élancourt, un héritage pour tous les Yvelinois



Un site dédié aux loisirs et au sport en héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. La colline d'Élancourt, tout spécialement aménagée avec le soutien financier du Département des Yvelines pour accueillir les épreuves de VTT, reviendra à tous les Yvelinois en 2025.

Un bel héritage en perspective pour les pratiquants de VTT mais aussi pour les coureurs à pied, les randonneurs et les promeneurs. La colline d'Élancourt, qui s'étend sur 52 hectares, a été totalement aménagée pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Le Département a financé plus de la moitié de ce projet en contribuant à hauteur de 7 M€ sur un budget global de 12 M€. Il s'est engagé financièrement avec pour préoccupation principale l'héritage. « *Au-delà des Jeux, le site continuera de vivre, précise Olivier de La Faire, le conseiller départemental délégué aux sports. Ce nouvel équipement sera ouvert au public. Il viendra renforcer l'attractivité du territoire.* »

Plus de 3 000 personnes ont eu un avant-goût du pôle, qui leur sera restitué après les compétitions, lors d'une répétition grandeur nature organisée en septembre, afin de valider le tracé ou encore faire le point autour de l'accueil des visiteurs et des dispositifs de sécurité mais aussi des moyens de transport.

Le site ouvert à tous

Avec ses 231 mètres d'altitude, la colline d'Élancourt est le point culminant d'Île-de-France. Si une piste d'un peu plus de quatre kilomètres a été tout spécialement tracée pour les Jeux, une nouvelle phase des travaux sera entreprise après la compétition dans le but de créer des pistes supplémentaires et des chemins piétons, afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la colline.



« Je suis emballé par le site, ce seront nos Alpes dans les Yvelines »

Hervé Malcorpi, président du Comité départemental de la randonnée.

C'est une énorme satisfaction pour Hervé Malcorpi, président du Comité départemental de la randonnée. « *Le dénivelé nous intéresse, le côté défi nous permettra de capter des jeunes vers notre discipline.* »

Même sentiment pour Gilles Nédélec, président du Comité départemental de cyclotourisme, qui estime qu'il s'agit

« d'une opération gagnant-gagnant ». « *C'est positif pour les pratiquants, et les aménagements permettent de donner une nouvelle vie à la colline qui était à l'abandon.* »

Quant aux promeneurs, ils pourront se balader au cœur de la nature dans les sous-bois avant de rejoindre le sommet du site, afin de profiter du panorama qui offre une vue imprenable sur la Tour Eiffel ou le quartier d'affaires de la Défense.

Y.F

UN PROJET ENVIRONNEMENTAL

L'aménagement de la colline d'Élancourt a débuté par d'importants travaux de réhabilitation et de protection de l'environnement mis en œuvre par l'agence du Département, Seine et Yvelines Environnement. L'objectif ? Recréer un espace de biodiversité complet qui favorise la régénération. Une zone a été entièrement sanctuarisée pour améliorer l'habitat des espèces animales présentes. Parallèlement, le site a été protégé contre la prolifération des espèces de plantes invasives et les parasites comme la Renouée du Japon. De nouvelles espèces d'arbres, plus adaptées, ont été introduites.



Pierre Bédier, président du Département, Christopher Six, cavalier yvelinois, médaillé de Bronze à Tokyo et Champion 2024, et Olivier de la Faire, conseiller départemental délégué aux sports, après la démonstration réalisée à l'occasion de l'inauguration du CHV.

Le Club hippique de Versailles, prestigieux centre de préparation olympique

Situé à l'orée de la forêt de Porchefontaine, c'est un des plus grands clubs équestres de France. À un an des JOP de Paris 2024, le « CHV » est labellisé « Centre de préparation olympique » et accueillera à ce titre la délégation suédoise. Il bénéficie du dispositif Rayonnement Olympique Yvelinois (ROY), mis en place par le Département pour le réaménagement de plusieurs structures, et a bénéficié d'une subvention départementale de 1,1 M€.

Le Club hippique de Versailles (CHV) a inauguré ses nouveaux équipements en présence de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, de Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, de François de Mazières, maire de Versailles, et de Serge Lecomte, président de la Fédération Française d'équitation. Pierre Tréguier, président du Club hippique de Versailles, a fait visiter aux élus et à la presse les nouveaux équipements. « Nous sommes le seul centre de préparation équestre qui va accueillir une délégation, celle de Suède. Quand ils ont découvert le site, nos

nouveaux équipements, ils ont été conquis », se réjouit Pierre Tréguier. C'est grâce au soutien du Département, de la Région et de la ville de Versailles que le « CHV », club hippique historique qui fut un modèle du genre dans les années 1960, a pu être réaménagé et modernisé. « Nous avons souhaité aider le club parce qu'il est exceptionnel en Île-de-France et parce que les Yvelines sont un département où le cheval est roi, et nous voulons qu'il le reste. Il fait partie de notre histoire, de notre qualité de vie », confirme Pierre Bédier.

S.G

LE DÉPARTEMENT INVESTISSEUR MAJEUR

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le Département a tout spécialement mis en place des moyens pour soutenir les communes et les clubs. Pas moins de 33 sites ont été labellisés centre de préparation. Afin d'accueillir des délégations d'athlètes, les infrastructures sont modernisées et rénovées avec le soutien financier du Département. Pour ce faire, un dispositif, baptisé Rayonnement olympique des Yvelines, a été créé avec une enveloppe de 10 M€. La somme de 8,5 M€ a déjà été allouée. Elle couvre 16 projets répartis dans 17 centres de préparation ou équipements sportifs. Ces aménagements profiteront ensuite aux Yvelinois en héritage des Jeux.

Ils portent haut et fort les couleurs olympiques et paralympiques des Yvelines



Le Département soutient 15 athlètes yvelinois dans leur pratique sportive en perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce sont des ambassadeurs, destinés à diffuser les valeurs du sport auprès des habitants et des publics prioritaires.

Ils sont boxeurs, pongistes, nageurs, cyclistes, joueurs de tennis, judokas, cavaliers... Ces 15 sportifs de haut niveau, 9 femmes et 6 hommes, intègrent le dispositif ChampYons 2024, dont le but est de promouvoir le sport notamment en direction des collégiens, des aînés, des porteurs de handicap ou encore des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Chacun d'entre eux bénéficie d'un soutien à hauteur de 8 000 € afin d'accomplir son projet. Tous ont les Jeux Olympiques ou Paralympiques en ligne de mire. Certains sont déjà qualifiés, d'autres sont en course pour décrocher leur qualification.

« C'est une vraie opportunité de recevoir le soutien du Département. L'argent reçu va permettre d'investir dans du matériel, mais

également d'amoindrir la charge du coût des déplacements, car c'est un vrai budget », explique la triathlète de Poissy Kristelle Congi, championne de France Élités 2022 et vainqueur de la Coupe d'Europe 2022.

« Je vais nager pour les Yvelinois »

Même sentiment pour Alex Poral, le nageur de Saint-Germain-en-Laye, qui a réalisé une belle moisson de médailles aux Jeux Paralympiques de Tokyo. « C'est une reconnaissance de tout le travail accompli pour atteindre le haut niveau, ça me donne envie de performer et de m'entraîner. Je vais nager pour les Yvelinois. »

« C'est important pour moi de montrer que le sport, c'est vraiment pour tout le monde »

En lice pour participer aux épreuves de paracyclisme, Jeanne Le Pêcheur, membre de la Team Voussert de Saint-Quentin-en-Yvelines, éprouve « une grande fierté et un honneur de représenter le Département ». « J'ai le sentiment de faire rayonner les Yvelines, confie-t-elle. Cela renforce ma motivation. » De son côté, Jérémy Rozier, arbitre international de rugby, est heureux : « Être ChampYons 2024, c'est presque une consécration. »

Également retenue, Lucie Hautière, la championne de paratennis de table licenciée à Voisins-le-Bretonneux, s'implique déjà auprès du jeune public : « C'est important pour moi de montrer que le sport, c'est vraiment pour tout le monde. J'essaie d'intervenir auprès des jeunes pour les sensibiliser à la question du handicap, et le sport est un vrai vecteur d'insertion pour ça. »

Y.F



TOUTES LES
INFOS SUR LES
CHAMPYONS 2024

© Nicolas Dubois



Le patrimoine rural, agrémenté les paysages yvelinois. Lavoirs (ici celui de Thiverval-Grignon), petits ponts, bâtis campagnards... donnent du caractère aux villages, racontent une histoire collective. Le Département aide les communes à les sauvegarder.

© CD 78 / M. Duprey

Les Yvelines à la pointe de la protection du patrimoine historique

Grâce à son dispositif « Restauration des patrimoines historiques », le Département vient au chevet des communes qui souhaitent restaurer le petit patrimoine qui forge leur identité.

Des églises romanes, de vieux lavoirs, des vitraux, des peintures exceptionnelles, des abbayes, des châteaux et des tours médiévales... notre département peut se targuer d'abriter quelques-uns des plus beaux témoins de l'histoire francilienne voire nationale. C'est pour les sauvegarder que le Département a créé le dispositif « Restauration des

patrimoines historiques ». Les subventions accordées portent sur les monuments en péril, les objets d'art non protégés ou inscrits et classés au titre des monuments historiques.

Plus de 150 lavoirs

Mémoire émouvante des villages, symbole de la vie quotidienne d'antan, le lavoir avait une fonction sociale. C'était un lieu de rencontre où les lavandières se retrouvaient pour papoter, s'informer sur la vie du village et des alentours, échanger sur le quotidien, au rythme des battoirs. Il en existe plus de 150 dans les Yvelines.

« Il nous appartient de transmettre aux Yvelinois un patrimoine qui témoigne de notre histoire. Du château de Versailles au modeste lavoir, il est de notre devoir de faire perdurer ce patrimoine », déclarait Pierre Bédier, président du Département des Yvelines, lors de l'inauguration du lavoir de Crespières.

Grâce aux dispositifs départementaux tels que le Contrat Rural ou encore celui de la « Restauration des patrimoines historiques », les communes yvelinoises peuvent obtenir des subventions du Dé-

partement pour restaurer, nettoyer, réaménager leurs lavoirs. Thoiry, Orvilliers, Autouillet, Crespières, Millemont, Maule, Bouafle ou encore Morainvilliers en ont bénéficié par exemple avec l'appui d'experts de l'opérateur départemental IngénierY.

« Quand le lavoir s'est remis à vivre, c'était vraiment émouvant », expliquait François Moutot, maire de Thoiry dont le lavoir de 1807 a été restauré avec l'aide du Département.

Il existe dans le territoire de belles balades à faire pour découvrir des villages et leurs lavoirs. Dans la plaine de Versailles notamment, qui s'étend entre le château de Versailles et la vallée de la Mauldre. L'association « Plaine de Versailles », installée à Feucherolles, propose des activités et sorties à la découverte des 27 communes de cette petite région au cœur des Yvelines : rencontres avec les producteurs locaux par exemple mais aussi découverte des lavoirs des villages. Elle a ainsi publié un Livret sur l'histoire et l'architecture des lavoirs de la plaine (Chavenay, Davron, Crespières et bien d'autres).

LES CARNETS D'ENTRETIEN

Pour permettre aux communes rurales de prévenir la dégradation des édifices et mener les travaux nécessaires, le Département via son Pôle Sauvegarde et Transmission des Patrimoines (PSTP), a créé en 2018 les « Carnets d'entretien ». Comme l'explique Cécile Garguelle, responsable du PSTP : « Il s'agit d'un diagnostic sanitaire complet qui est fait sur un édifice par un architecte du patrimoine. Une fois le diagnostic posé, on engage chaque année de petites opérations d'entretien. Le Département accompagne la commune financièrement. » À ce jour, près de 60 carnets d'entretien ont été créés pour un financement de plus de 830 000 €.

S.G

PRODUITS LOCAUX

Cuisinons ensemble !

Au menu ? Les délicieuses lasagnes forestières aux champignons, des Yvelines, canard et épinards.
Julien Lebart, Chef de cuisine au collège Albert-Thierry de Limay.

UNE RECETTE RÉCONFORTANTE

INGRÉDIENTS POUR 6 PERSONNES

- 12 feuilles de lasagnes sèches
 - 6 cuisses de canard confites
 - 750 g de champignons bruns de Paris
 - 300 g de trompettes de la mort
 - 300 g d'épinards
 - 25 g de beurre
 - 20 g d'estragon
 - 300 g de parmesan
- Pour la sauce béchamel
- 60 g de farine
 - 60 g de beurre
 - 75 cl de lait
 - 20 g de parmesan



PRÉPARATION

- Coupez les pieds terreux des champignons de Paris et des trompettes.
 - Coupez les trompettes en deux et plongez-les dans un bain d'eau tiède.
 - Dans une poêle chaude, faites revenir les champignons de Paris coupés en quartiers dans un peu d'huile d'olive et une noix de beurre. Déposez dans une assiette.
 - Faites cuire les trompettes de la même façon.
 - Effilochez les cuisses de canard et ajoutez-les aux trompettes cuisinées. Ajoutez un morceau de beurre. Ciselez finement l'estragon et versez-le.
 - Préchauffez le four à 200 °C.
 - Dans une casserole, faites fondre le beurre et mélangez-le à la farine. Laissez cuire 8 minutes pour faire un roux blond sans coloration. Versez le lait. Ajoutez le parmesan. Mélangez et gardez de côté.
 - Plongez les feuilles d'épinards dans une casserole d'eau bouillante, salée, et faites cuire quelques instants. Puis déposez-les dans un bain d'eau glacée et égouttez-les sur une feuille de papier absorbant.
 - Dans une casserole d'eau bouillante salée, plongez les feuilles de lasagnes et faites-les cuire 6 minutes. Égouttez-les et versez quelques gouttes d'huile d'olive par-dessus.
 - Dans un plat allant au four, déposez une couche de pâtes cuites, puis une couche de viande aux champignons. Nappez de béchamel puis mettez une couche de pâtes, déposez les champignons poêlés et râpez du parmesan par-dessus.
 - Répétez l'opération et déposez les feuilles d'épinards cuites et parsemez de parmesan râpé.
 - Enfournez 15 à 20 minutes
- Vous pouvez ajouter de la chapelure sur le dessus avant de mettre le plat au four afin qu'il croustille.

Bon appétit !



La recette en vidéo



Dans les cantines des collèges yvelinois, les chefs cuisinent avec les champignons d'Angel Moïoli, installé à Montesson.

Pour savoir où trouver des champignons, des épinards, de la farine ou encore du beurre yvelinois, rendez-vous sur

► PRODUCTEURS.YVELINES.FR

« Pas question
de réinventer ce
classique qui fait
désormais partie
du patrimoine ! »



Louis Durand
Créateur du Paris-Brest en 1910

*Faitissier à Moissac-Laffitte, c'est soi-même que Louis Durand
créa en 1910 le Paris-Brest.
Il le brisa sans succès de suite prouvant
Paris à Brest.*

*Les uns le considéraient en de choux,
de, il est composé de pâte à choux.
et finit sans même prouver
quand se libèrent le secret.*



PORTRAIT

Le Paris-Brest, en tête du peloton des saveurs chez Durand & Fils

À Maisons-Laffitte, Stéphane Lévêque poursuit la tradition familiale. Celle de la confection du Paris-Brest, créé en 1910 par son aïeul Louis Durand. La recette n'a pas changé, dit-il, ni le secret de sa fabrication jalousement gardé par toutes les générations. À savourer sans aucune modération !

« **M**on arrière-grand-père, pâtissier à Maisons-Laffitte, a imaginé ce gâteau après avoir vu les coureurs du Paris-Brest-Paris. Le parcours passait par la Croix-de-Noailles à côté de chez lui », raconte Stéphane Lévêque.

L'aïeul dont il parle n'est autre que le pâtissier Louis Durand qui s'est installé en 1907 à Maisons-Laffitte dans le département alors appelé Seine-et-Oise.

Louis a créé le Paris-Brest en 1910, pour célébrer la course cycliste. Cette année-là, Octave Lapize remportait le Tour de France et Louis inventa sa « première roue ». Le gâteau se décline alors en deux modèles : une roue (forme de couronne) et une selle de vélo (part individuelle).

Une institution yvelinoise dégustée partout en France

Aujourd'hui, Stéphane a pris le relais de ses ancêtres, fidèle à la recette d'origine : une pâte à choux garnie de pralin, parsemée d'amandes effilées et fourrée d'une crème pralinée. Et l'on n'en saura pas plus. « *Le secret est bien gardé* », sourit Stéphane qui refuse même d'apporter une touche personnelle à la tradition familiale. « *Pas question de réinventer ce classique qui fait désormais partie du patrimoine !* »

Les amoureux de la petite reine connaissent bien la maison Durand. Ils sont nombreux, le dimanche matin, à y passer une commande de gâteaux Paris-Brest pour finir en douceur leur randonnée cycliste.

Est-ce que l'on peut déguster un Paris-Brest de chez Durand ailleurs que dans la boutique de Maisons-Laffitte ?

« *Eh bien non. C'est fini, je ne délivre plus mes gâteaux aux restaurants car ce sont des produits de fraîcheur qui perdent en qualité gustative si vous les servez plusieurs jours après leur conception.* » Et là encore, malgré nos efforts, nous n'avons pas décroché d'indices sur cette mystérieuse conception...

Le Paris-Brest a largement franchi les frontières des Yvelines. Toutes les bonnes pâtisseries de France en vendent aujourd'hui. Mais sont-elles aussi légères, onctueuses, sucrées juste ce qu'il faut, que les authentiques de Maisons-Laffitte ?

Un passionné au guidon de la tradition

Stéphane, qui a obtenu le label Artisan du Tourisme, adore sa vie, son métier. Le plaisir qu'il a aussi de former des jeunes à la création pâtissière. La transmission est dans les gènes de la famille. Le portrait sépia de l'ancêtre trône fièrement dans

la boutique du 9 avenue de Longueuil, illuminée par un grand lustre. Après quatre générations de Durand et descendants, le lieu s'est modernisé mais l'âme familiale demeure. « *Mon grand-père puis mes oncles ont repris la succession. En 1991, ils m'ont dit "Tu reprends sinon on vend"*. *J'avais 23 ans, un diplôme d'école de commerce en poche et des projets plein la tête. On en a parlé avec ma compagne, et l'affaire était pliée, comme une évidence. On a repris le flambeau.* » Si de superbes et fabuleuses pâtisseries ornent les rayons de sa boutique, le Paris-Brest constitue encore 70 % de son chiffre d'affaires.

Stéphane et sa femme Dorothy veillent donc sur la « roue ». Plus par respect pour la tradition familiale que pour sa passion du vélo. Il le pratique peu. Mais reste passionnément gourmand.

S.G.

Pour en savoir plus :

► WWW.PARIS-BREST.FR



Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles qui animent le territoire. À vos agendas !

DU 26 DÉCEMBRE 2023 AU 6 JANVIER 2024

CONTES ET HISTOIRES À LA VILLA SAVOYE DE POISSY

C'est un événement proposé par le Centre des Monuments Nationaux. Il vous invite à découvrir en famille notre patrimoine à travers des visites et animations insolites. La Villa Savoye de Poissy, créée par l'architecte Le Corbusier, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, devient le lieu parfait pour passer un après-midi autour de jeux de construction. Un défi à relever en famille.

► www.villa-savoie.fr/visiter/informations-pratiques

DU 4 AU 7 JANVIER 2024

CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR PISTE AU VÉLODROME NATIONAL

Échauffez-vous pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Rendez-vous au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour les Championnats de France Piste. Cette importante compétition permettra aux pistards de prendre leur marque sur la piste olympique à l'approche des Jeux. Quentin Lafargue, ChampYon 2024 (lire p. 39) sera d'ailleurs de la compétition.

- Journée du jeudi au dimanche : 15 €.
- Journée du jeudi au dimanche pour les licenciés FFC + Saint-Quentinois (vente exclusive à l'accueil du vélodrome national) : 5 €.
- Tarif week-end 2 journées : 25 €.
- Enfants de moins de 5 ans : Gratuit.

► www.ffc.fr/championnats-france-piste-2024



MARDI 9 JANVIER 2024

KERY JAMES EN CONCERT AU THÉÂTRE DE SARTROUVILLE

Artiste engagé, Kery James a marqué trois décennies par ses textes poignants. Pour cette nouvelle tournée de concerts acoustiques, il revient sur scène sans artifices, sa plume et sa voix profonde seulement accompagnées par deux musiciens.

► www.theatre-sartrouville.com



MERCREDI 10 JANVIER 2024

SPECTACLE « ET SI TU DANSES » À LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DE MAGNY-LES-HAMEAUX

Dans le cadre de la saison nomade du TSQY, Théâtre de St-Quentin-en-Yvelines – Scène nationale, 10 spectacles vont se tenir « hors les murs » et sillonner les Yvelines. Tout au long de l'année, vous pourrez découvrir des représentations en milieu rural, dans des châteaux, dans des structures sociales ou associatives. Mercredi 10 janvier, découvrez le spectacle « Et si tu dances » de la compagnie Didascalie à la Maison de l'environnement de Magny-les-Hameaux. Dans ce spectacle écrit pour les tout-petits, mais qui ravira tous les publics, Petit Poucet est devenu grand. Désormais ramasseur de pierres, il tente de retrouver le chemin de son histoire. Au fur et à mesure que Poucet replonge dans son imaginaire, il s'allège et virevolte. Venez avec lui renouer avec votre âme d'enfant.

► www.theatresqy.org



VENDREDI 12 JANVIER ET 2 FÉVRIER 2024

HEP ! HEP HEP ! KARAOKÉ DESSINÉ HORS LES MURS DE LA BARBACANE

Êtes-vous karaokéophile ou karaoké-phobe ? Hep ! Hep ! Hep ! explore et interroge les différentes dimensions musicales, sociales, politiques du « phénomène karaoké ». Venez le découvrir lors de cette performance participative ludique et expérimentale à la brasserie La Tribu à Beynes le 12 janvier (version mini) et salle Bonnette de La Queue Lez Yvelines le 2 février (version maxi). Une comédienne chanteuse, une batteuse et une dessinatrice vous proposent de jouer ensemble. Soirée festive assurée.



ZOOM

PARIS – NICE, DU 2 AU 4 MARS DANS LES YVELINES

À l'occasion de la 82^e édition du Paris-Nice, Le Département des Yvelines est une nouvelle fois partenaire d'Amateur Sport Organisation, ASO, et de la très célèbre course au soleil.

Le rendez-vous est pris dès le samedi 2 mars. Vous pourrez profiter, en famille ou entre amis, du Village d'animations dans le Parc de Bécheville aux Mureaux. Les amateurs peuvent également s'inscrire participer à la traditionnelle course rando-cyclo.

Dimanche 3 mars, rendez-vous, toujours aux Mureaux, avec l'élite mondiale pour le départ et l'arrivée de la 1^{re} étape.

Lundi 4 mars, c'est depuis Thoiry que vous pourrez assister au départ de la seconde étape. Les cyclistes s'élanceront alors vers Montargis. Arrivée prévue à Nice le 10 mars.

► **Rendez-vous sur [yvelines-infos](https://yvelines-infos.fr) pour découvrir toutes les infos et le parcours complet.**



SAMEDI 13 JANVIER 2024

JOURNÉE DÉCOUVERTE AU CENTRE DE MUSIQUE BAROQUE DE VERSAILLES

Les Journées découverte du Centre de musique baroque de Versailles proposent, un samedi par mois, une série d'activités interactives à faire en famille ou entre amis au sein de l'Hôtel des Menus-Plaisirs. Atelier (Les Comptines baroques et Découvrir le baroque), spectacle, visite guidée, jeu de piste (à la poursuite du temps perdu), conférence... entrez au cœur de la musique baroque ! Pensez-y : avec votre Pass Malin, vous pouvez bénéficier de réduction sur les Journées découverte au Centre de Musique Baroque de Versailles.

► <https://cmbv.fr>

DU 18 AU 21 JANVIER 2024

NUITS DE LA LECTURE

Pour la 3^e année consécutive, le Centre national du Livre organise **Les Nuits de la lecture**, manifestation destinée à célébrer le plaisir de lire. Thème retenu pour cette édition : le corps. Une manière de faire écho aux Jeux Olympiques et au corps sportif, mais aussi d'inviter le public à découvrir les multiples manières dont il est question de corps dans la littérature : évocation poétique, sujet d'anatomie, de politique... De nombreuses médiathèques des Yvelines ainsi que

d'autres lieux culturels participent à l'événement ! Retrouvez le programme complet :

► www.nuitdelalecture.fr

DU 23 JANVIER AU 23 MARS 2024

14^E ÉDITION DU FESTIVAL ODYSSEES EN YVELINES



Avec plus de 200 représentations programmées à chaque édition, le festival Odyssees en Yvelines, conçu avec le soutien du Département,

s'appuie sur un grand nombre de partenaires des champs culturel, social et éducatif du département. Éloge de la petite forme, il propose des créations à jouer partout : dans les centres sociaux, conservatoires, bibliothèques, collèges, salles communales. Les 6 spectacles créés pour l'occasion s'adressent prioritairement au jeune public (dès 4 ans jusqu'à l'adolescence) et sont conçus pour être partagés plus largement en famille, toutes générations confondues lors des représentations tout public. 50 lieux, plus de 200 représentations !

► www.odyssees-yvelines.com

SAMEDI 16 MARS 2024

17^E ÉDITION DE L'ECOTRAIL PARIS



Amateurs de trails de 80, 45, 30 et 18 km ou encore marches nordiques... l'EcoTrail de Paris revient le samedi 16 mars

2024 pour une course nature sur les sentiers franciliens avec deux départs depuis les Yvelines : la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le 80 km et le château de Versailles pour le 45 km. Cette année encore, le Département des Yvelines est partenaire de l'événement qui mettra en avant les producteurs locaux qui participeront aux ravitaillements des coureurs. Les inscriptions sont ouvertes.

► paris.ecotrail.com



Retrouvez davantage d'événements sur
► **YVELINES-INFO.FR** rubrique agenda

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**
10^e Vice-présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinoocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **RICHARD**
7^e Vice-président délégué
à la Santé
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr



Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr



Éric **DUMOULIN**
edumoulin@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **ARENOU**
4^e Vice-présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**
12^e Vice-présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**
6^e Vice-présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr



Pierre **BÉDIER**
Président
du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr



Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr



Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine
KOLLMANNSBERGER
8^e Vice-présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr



Karl **OLIVE**
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr



Geoffroy **BAX
de KEATING**
9^e Vice-président délégué
à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr



Philippe **BENASSAYA**
11^e Vice-président du Conseil
départemental délégué à la
Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud **PERICARD**
arnaudpericard@yvelines.fr

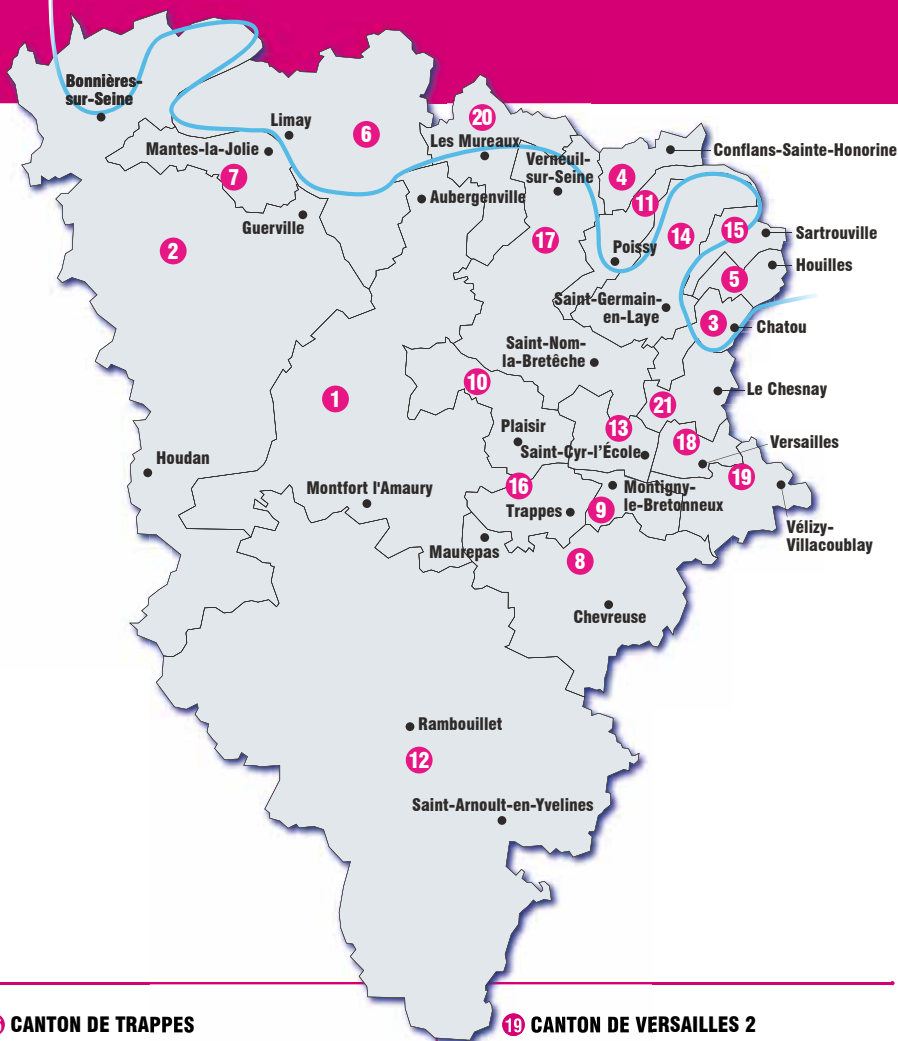
15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr



Pierre **FOND**
1^{er} Vice-président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vendredi 1^{er} mars 2024
- Vendredi 26 avril

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

- 01 39 07 78 78
- www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS*
01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE*
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

- autonomie78@yvelines.fr
et ALLÔ AUTONOMIE
0 801 801 100*

ALERTE MALTRAITANCE

- 01 39 55 58 21

Vous subissez, vous voyez, vous doutez
de possibles cas de maltraitance sur des
seniors ou personnes en situation de
handicap ? Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

- 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

- 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-Denis
Réouverture officielle mercredi 13 décembre 2023.

- 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :

- 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
0 800 005 696

* Prix d'un appel local

16 CANTON DE TRAPPES



Anne **CAPIAUX**
acapiaux@yvelines.fr



Nicolas **DAINVILLE**
5^e Vice-président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVEZE**
fdeveze@yvelines.fr



Jean-François **RAYNAL**
jfraynal@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **DE LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**
2^e Vice-présidente déléguée
à l'Autonomie et à la
Coopération décentralisée
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROQUENCOURT



Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr



Richard **DELEPIERRE**
3^e Vice-président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelepierre@yvelines.fr



MAURICE DENIS
MUSÉE DÉPARTEMENTAL

Maurice Denis LES CHEMINS DE LA NATURE

13 décembre 2023

31 mars 2024

musee-mauricedenis.fr
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



MONUMENT
HISTORIQUE



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

